

Les enfants domestiques

MANUEL POUR LA RECHERCHE ET L'ACTION

Maggie Black

avec la contribution de Jonathan Blagbrough

Illustrations : Clive Offley



Anti-Slavery International

Table des matières

	<u>Page</u>
Préface	i
Chapitre premier : Pourquoi avons-nous besoin de ce manuel?.. 1	
L'enfant domestique, cet inconnu	1
Le travail domestique en tant qu'éducation.....	2
Les enfants domestiques et les normes internationales.....	3
Nécessité de l'information	5
.....	Résumé
.....	6
Chapitre deux : Analyse de la situation des enfants employés comme domestiques : par où commencer?	7
Nécessité d'un schéma d'analyse	7
1. Termes de l'emploi	8
2. Conditions de travail	10
3. Profil socioéconomique des enfants domestiques.....	13
4. Effets de l'emploi sur le développement physique, intellectuel et psychosocial de l'enfant	14
Résumé	17
Chapitre trois : Sur quoi va porter notre recherche, et pourquoi?	18
Définir un programme de recherche	18
Que savons-nous déjà ?	19
Identifier les sujets de préoccupation prioritaires	21

Chapitre cinq : Collecte d'informations de première main -

1:les enquêtes

37

Les enquêtes : clé de l'information de base.....

38

Entreprise d'une enquête au domicile des employeurs 39

Sélection d'un échantillon de ménages qui feront l'objet de l'enquête

39

Estimation de la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques 41

Formulaire ou questionnaire d'entretien

42

Choix des enquêteurs et des assistants de recherche

44

L'enquête par téléphone

44

Enregistrement et analyse de vos résultats.....

45

Enquête spécifique auprès d'un groupe restreint.....

45

Résumé

46

Chapitre six : Collecte d'informations de première main -

2: les entretiens

47

Nécessité de faire participer les enfants.....

47

Difficultés de la collecte d'informations de première main lors d'un
entretien

47

Problèmes liés aux entretiens avec les enfants.....

49

Création des conditions

adéquates.....

50

Processus de l'entretien

51

Autres techniques en profondeur : les groupes focalisés

52

Données scientifiques en profondeur.....

54

Résumé

55

Chapitre sept: Compte rendu des conclusions	56
Organisation du rapport.....	57
Traduire la recherche en actes	58
Marche à suivre pour la publication.....	60
En conclusion	61

Annexes :

Annexe 1: Tableau récapitulatif du processus de recherche.....	62
Annexe 2: Participants à la réunion internationale sur <u>la Recherche sur les enfants en service domestique</u> , qui s'est tenue à Charney Manor (Royaume-Uni), du 22 au 24 January 1996	63
Annexe 3: Bureaux nationaux, régionaux et sous-régionaux de l'IPEC.....	66

Préface

Les travaux qu'accomplissent le plus souvent les enfants s'inscrivent dans un cadre de travail marginal et fréquemment "invisible". Ces travaux ont lieu à l'extérieur - par exemple dans la rue, au marché, dans les centres commerciaux, dans des fermes et plantations isolées, dans des pensions de famille et des cafés, chez des particuliers et dans des arrière-boutiques. Tous ces endroits échappent à la réglementation normale du travail.

Il est nécessaire d'obtenir une information plus détaillée et plus fiable quant aux effets du travail sur les enfants pour répondre à la préoccupation croissante du public à ce sujet. Il faut élaborer des méthodes de recherche spécialement adaptées pour prendre en considération les divers travaux entrepris par les enfants, ainsi que les difficultés à les atteindre dans certains contextes, par exemple lorsqu'ils sont employés chez des tiers.

C'est au début des années 90 qu'Anti-Slavery International (ASI) s'est activement intéressée à la situation des enfants employés comme domestiques. L'intérêt d'ASI est né non seulement de sa préoccupation relative à la nature exploitante du travail des enfants en général mais aussi de la manière dont les enfants sont placés dans de tels emplois - les "termes de leur emploi". Dans sa *Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage* (1956), l'Organisation des Nations Unies (ONU) définit les pratiques suivantes en tant que servitude, une forme d'esclavage : "Toute institution ou pratique en vertu de laquelle un enfant ou un adolescent de moins de dix-huit ans est remis, soit par ses parents ou par l'un d'eux, soit par son tuteur, à un tiers contre paiement ou non, en vue de l'exploitation de la personne, ou du travail dudit enfant ou adolescent." Cette définition décrit précisément la préoccupation d'ASI relative à la manière dont les enfants entrent d'ordinaire en service domestique.

Non seulement les conditions contractuelles du travail des enfants domestiques sont analogues à l'esclavage, mais nombre de caractéristiques d'ordre pratique présentent une analogie à cette pratique. Un enfant employé chez un particulier peut n'être pas rémunéré, devoir travailler vingt-quatre heures d'affilée sans horaire fixe ni congé, être pratiquement emprisonné et faire partie des biens de l'employeur. Dans son rapport de 1993, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (de l'OIT) exposait ses vues sur la situation des *restaveks* (enfants domestiques) en Haïti eu égard à l'une des normes les plus importantes en matière de

travail - la Convention N° 29 concernant le travail forcé ou obligatoire (1930). La Commission notait la séparation de la fillette domestique de son domicile et de sa famille, la menace de sévices physiques et sexuels, les journées très longues, les conditions d'exploitation, et l'humiliation qu'elle doit endurer.

Dans de nombreuses cultures, les enfants sont encore considérés comme totalement dépendants de l'autorité parentale ; le concept selon lequel ils ont des "droits" indépendants qui leur sont propres est étranger. Il est courant dans de telles cultures que les employeurs d'enfants domestiques soient perçus comme les remplaçants des parents. Dans ces circonstances, la situation de servitude dans laquelle se trouve l'enfant est considérée comme naturelle, ou du moins acceptable. Ce n'est que récemment que, principalement du fait de débats s'inspirant de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, des organisations non gouvernementales (ONG) de certains pays du Sud ont commencé à contester ce point de vue.

En traitant la question des enfants domestiques, ASI sait qu'il serait incorrect d'attirer l'attention sur leur situation au plan international à moins de le faire de concert avec des organisations dans les pays où les enfants sont couramment employés comme domestiques. ASI a également jugé qu'il serait irréfléchi d'organiser une campagne internationale de défense d'une cause sur laquelle peu de données sont disponibles. Bien que le service domestique soit l'une des formes les plus courantes d'emploi des enfants dans le monde, très peu de recherche a été entreprise sur ce sujet, et l'information fiable sur laquelle pourrait être basée une campagne est limitée.

ASI a donc adopté comme politique de tenter d'identifier les ONG qui sont intéressées par cette question et les a encouragées à entreprendre un travail de recherche. ASI a publié un document en 1993 intitulé : *In search of a workable methodology for analysing the situation of child domestic workers* (A la recherche d'une méthodologie possible pour analyser la situation des enfants domestiques). Par la suite, à la demande d'ASI, trois études de recherche ont été entreprises fondées sur cette méthodologie, au Togo, au Bangladesh et en Indonésie. D'autres ONG et instituts de recherche s'en sont également inspirés.

Le présent manuel à l'intention des chercheurs fait donc état d'un processus auquel ASI participe un certain temps. Au cours de cette période, le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT est devenu un proche collaborateur. L'UNICEF a également exprimé son soutien.

En janvier 1996, à l'invitation d'ASI et avec le concours de l'IPEC, un séminaire a

réuni des chercheurs du monde entier sur le travail des enfants domestiques. Les 13 praticiens qui y ont pris part venaient du Bangladesh, du Guatemala, d'Haïti, d'Indonésie, du Kenya, du Népal, des Philippines, du Sénégal et du Togo. Des représentants de l'IPEC, de Save the Children Fund (R-U) et de Rädde Barnen (Suède) y ont participé également. Le séminaire avait pour objectif d'obtenir des indications fondées sur l'expérience des participants en matière de recherche aux fins d'élaborer les lignes directrices qui figurent dans le présent manuel.

L'expérience et les vues des participants au séminaire, ainsi que la teneur de la réunion, sont reflétées ici - soit la nécessité de quelque chose de simple et de pratique. Le présent manuel offre donc une formule d'ordre pratique pour aborder la recherche, et des indications utiles à l'intention des praticiens à différents niveaux de compétence technique. Nous souhaitons qu'il inspire d'autres ONG concernées par le travail des enfants à s'intéresser à ce domaine, ainsi que les organisations de travailleurs et d'employeurs et les départements gouvernementaux pertinents. Il y a encore beaucoup à faire pour combler la pénurie d'informations fiables concernant les enfants qui travaillent chez des tiers.

Mike Dottridge
Directeur, Anti-Slavery International
Septembre 1997

***Le présent manuel a été réalisé par Anti-Slavery International
avec la collaboration technique et financière de l'OIT-IPEC***

***L'auteur et les organisations qui ont pris part à la rédaction et à la publication du
manuel seraient heureux de recevoir des observations quant à son utilité,
notamment les résultats obtenus par les chercheurs grâce à son usage.***

Pourquoi avons-nous besoin de ce manuel ?



Qui est cette fillette dans votre ménage ?



ELLE : " Qui était la fillette que j'ai vue l'autre jour chez vous ? "

LUI : " C'est quelqu'un que ma femme a recueilli chez nous. Elle est originaire du même village que ma femme - sa famille est très pauvre. "

ELLE : " Je vous croyais profondément opposé au travail des enfants ? "

LUI : " Bien sûr, j'y suis totalement opposé, mais il ne s'agit pas de travail d'enfant - nous ne la payons pas ! Ma femme l'a recueillie par pure gentillesse. "

ELLE : " J'ai cru la voir dans la cuisine occupée à faire la vaisselle ? "

LUI : " Evidemment, elle aide ma femme à faire les travaux ménagers. "

ELLE : " Est-ce qu'elle va à l'école ? "

LUI : " Et bien... non... "

L'enfant domestique, cet inconnu

Dans certains pays, on voit souvent des enfants employés comme domestiques, gardiens d'enfants, aides-jardiniers ou aides-ménagères. Le travail domestique est l'une des formes les plus courantes d'emploi des enfants. Mais nous ne savons pas combien d'enfants sont dans cette situation. Nous ne savons pas grand-chose non plus des autres traits caractéristiques de cette pratique, tels que la tranche d'âge dans laquelle se situent les travailleurs, ce qui a conduit à leur emploi, les termes et conditions de leur travail, ou ce qu'ils pensent de leur situation.

Ce manque d'informations est dû à un certain nombre de raisons. L'une d'elle est que presque tous les travailleurs sont employés dans des ménages différents, les enfants domestiques forment un groupe peu visible et difficile à cerner. Une autre raison tient au fait que l'accord au sujet de l'emploi est souvent conclu entre les parents de l'enfant et l'employeur de manière informelle. Les emplois ne sont pas enregistrés et ne figurent pas dans les statistiques de l'emploi. En outre, les travaux domestiques varient selon le lieu, les conditions de travail ainsi que les taux de rémunération varient même au sein d'une même ville, et à plus forte raison d'un pays à l'autre.

Bien que nous manquions d'informations détaillées sur ces enfants travailleurs, nous en avons quelques-unes grâce au travail de pionniers effectué par certaines ONG. Nous en possédons suffisamment pour déclarer avec certitude que leur nombre s'élève à plusieurs millions dans le monde. Nous croyons également que ce type de travail des enfants va croissant. Nous avons découvert que des enfants sont employés dès l'âge de cinq ans, bien que la plupart soient âgés d'une dizaine d'années lorsqu'ils commencent à travailler. Et, du fait de la nature des travaux, nous savons que la grande majorité des enfants domestiques sont des filles.

Dans la plupart des endroits où cette pratique est courante, elle est considérée comme tellement normale que personne ne se pose de questions. Cela tient principalement à la tradition. Les enfants sont employés comme domestiques dans les sociétés où il est d'usage d'avoir des employés de maison. Ce concept est peut-être lié à un système de valeurs traditionnelles selon lequel une ethnie ou une caste doit être au service d'une autre. Ou bien il peut s'agir d'un aspect traditionnel de la vie économique locale. Dans beaucoup d'endroits aujourd'hui, le nombre des enfants employés va croissant parce qu'ils sont moins coûteux que les adultes et constituent une source de main-d'oeuvre domestique plus malléable que ces derniers.

Cette situation présente de nombreuses ambiguïtés. Certains enfants domestiques sont originaires de familles très pauvres, dont la mère est veuve ou abandonnée. Leur placement dans un "meilleur ménage" paraît être un avantage. Le fait qu'ils aident aux travaux domestiques est perçu comme l'expression naturelle de la gratitude en échange d'un bienfait et comme une formation à ce genre de travaux pour l'avenir. Le fait que bon nombre d'entre eux soient de service à toute heure du jour et de la nuit, qu'ils fassent l'objet de discrimination au sein du ménage et qu'ils sacrifient leur propre enfance au profit de l'employeur n'entre pas en ligne de compte. Cela provient de la confusion entre "travail en tant qu'éducation" et "travail en tant qu'emploi", et entre protection et exploitation.

Le travail domestique en tant qu'éducation

Le concept du travail faisant partie de la formation de l'enfant est fort ancien. Depuis des temps immémoriaux, les parents apprennent à leurs enfants - surtout leurs filles - à accomplir certaines tâches domestiques. Il leur est demandé d'aider à faire la vaisselle, d'aller chercher de l'eau, de prendre soin du bétail, de s'occuper d'enfants plus jeunes et de participer à toutes les autres activités journalières nécessaires à la vie du ménage. L'enseignement de ces tâches pour que l'enfant les accomplisse correctement est considéré comme essentiel pour son avenir en tant qu'adulte, conjoint et parent.

Lorsqu'un groupe familial comprend un certain nombre de couples, il n'est pas rare que des parents envoient un enfant vivre chez des proches durant une partie de son éducation. Il se peut que les proches n'aient pas d'enfant ou qu'ils soient infirmes, ou encore qu'ils soient plus aisés et puissent aider le jeune à mieux démarrer dans la vie. Il se produit aujourd'hui un changement important en ce sens que cette aide traditionnelle se commercialise. L'accord familial visant à servir les intérêts de l'enfant devient de plus en plus une transaction financière dont la marchandise troquée est le travail de l'enfant.

De nombreux enfants et jeunes gens travaillent aujourd'hui dans des ménages qui n'ont pas de lien de parenté avec le leur. Les parents et les employeurs n'y voient rien à redire - le travail est une occasion favorable pour l'enfant. Les parents très pauvres sont soulagés à la pensée que leur enfant va être logé et nourri. Ils espèrent parfois que l'enfant aura peut-être de la chance - comme de se marier avec quelqu'un de riche. Après tout, beaucoup d'habitants des zones rurales vont travailler en ville, où la vie est censée être bien meilleure. Quant à l'employeur, il a peut-être sincèrement l'intention de s'occuper de l'enfant et de ses intérêts.

Mais les conséquences réelles peuvent être tout autres. Les enfants domestiques, notamment ceux qui sont logés sur place, sont souvent très loin de leur domicile familial. Ils sont aussi sous le contrôle d'adultes dont la principale préoccupation n'est pas leur bien-être, mais leur contribution au bien-être de leur ménage. L'amour et les soins auxquels tout enfant a droit, ainsi que la préparation à la vie adulte autre que la pratique des tâches ménagères, sont absents ou ne peuvent être garantis. De tels enfants risquent aussi de se voir refuser la possibilité d'aller à l'école. Et s'ils travaillent trop, sont négligés ou victimes d'abus, ils n'ont personne à qui s'adresser et peuvent se sentir isolés ou pris au piège.

Lorsque ce type de formation traditionnelle devient un emploi, cela peut avoir une influence néfaste sur le développement de l'enfant. A l'heure actuelle, nous ne pouvons que spéculer sur l'ampleur de cette pratique. Sans connaissance plus approfondie, nous ne savons pas non plus ce qu'il est préférable de recommander au nom des enfants domestiques. Devrions-nous totalement déconseiller leur emploi ? Devrions-nous nous efforcer de leur fournir des services éducatif et sanitaire ? Ou bien ont-ils surtout besoin d'un soutien personnel et d'une vie sociale ? Nous pourrions peut-être inviter les employeurs et les parents des jeunes domestiques à examiner s'ils agissent dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Mais nous devons avant tout être sûrs d'avoir des propositions utiles à offrir.

Récemment, dans certains pays, des ONG ont commencé à travailler ou à enquêter sur la situation des enfants employés à des travaux domestiques. Ce sont parfois des abus qui leur ont été signalés et qui ont fait naître leur préoccupation. Dans d'autres cas, c'est leur préoccupation générale pour les enfants travailleurs qui leur a fait prendre conscience de cette pratique et de la privation potentielle de vie familiale, de scolarité, de liberté, de sens de la valeur personnelle et d'autres attributs d'une enfance saine.

Les enfants domestiques et les normes internationales

Ces attributs sont énoncés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* (Nations Unies, 1989). Presque tous les pays ont maintenant ratifié ce traité des droits de l'homme, en vertu duquel ils acceptent de respecter les normes qu'il contient relatives au traitement des enfants. Employer les enfants comme domestiques les empêche vraisemblablement de bénéficier d'un certain nombre de leurs droits. C'est pourquoi, de même que la *Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage* (Nations Unies, 1956), la *Convention N° 29 concernant le travail forcé* (OIT, 1930) et la *Convention N° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi* (OIT, 1973), la *Convention relative aux droits de l'enfant* (ONU) dispose qu'il est légitime d'agir au plan international en faveur des enfants domestiques.

Les enfants domestiques et les droits de l'enfant



ELLE : " D'après la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, les droits des enfants employés comme domestiques sont rarement respectés. "

LUI : " Où est-il dit dans la Convention qu'il ne faut pas employer une fillette chez soi ? "

ELLE : " Nulle part. La Convention ne fonctionne pas comme cela. "

LUI : " Comment fonctionne-t-elle ? "

ELLE : " Elle établit des normes relatives à l'enfance. Si un enfant jouit de tous les droits énoncés dans la Convention, cet enfant a une enfance bien protégée qui le prépare correctement à devenir adulte. "

LUI : " Mais enfin une fillette placée dans une bonne famille, dans laquelle elle apprend à s'acquitter des tâches domestiques, est bien protégée et préparée pour l'âge adulte ? "

ELLE : " Elle est "protégée" par l'employeur uniquement en échange de son travail. Toute sa "préparation à la vie adulte" se réduit à des tâches domestiques. Ses autres besoins d'enfant sont négligés.

LUI : " Vous voulez dire être éduqué, jouer, se faire des amis, avoir une vie de famille, etc. Je commence à comprendre ce que vous voulez dire. "

ELLE : " En d'autres termes, pensez-vous que le service domestique serait une éducation complète et convenable pour votre propre enfant ? "

Les droits énoncés dans la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* dont les enfants domestiques ne jouiront pas, ou pourraient ne pas jouir, sont les suivants :

- Le droit d'être protégé contre la discrimination motivée par l'origine ethnique ou sociale, la naissance ou pour tout autre motif (article 2) ;
- Le droit d'être élevé par ses parents (article 7) ;
- Le droit de l'enfant séparé de ses parents d'entretenir régulièrement des relations personnelles avec eux (article 9) ;
- Le droit d'être élevé par ses parents ou représentants légaux dont le souci principal est l'intérêt supérieur de l'enfant (article 18) ;
- Le droit d'être protégé contre toute forme de brutalité physique ou mentale, d'abandon ou d'exploitation (article 19) ;
- Le droit à un niveau de vie suffisant pour permettre le développement de l'enfant (article 27) ;
- Le droit à l'éducation (article 28) ;
- Le droit au repos, aux loisirs et aux activités récréatives (article 31) ;
- Le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail susceptible de compromettre son éducation ou son développement mental, spirituel ou social (article 32) ;
- Le droit d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle (article 34) ;
- Le droit de ne pas être privé arbitrairement de liberté (article 37).

Nécessité de l'information

Le monde est loin d'être parfait et nous sommes loin de pouvoir garantir que chaque enfant jouit de tous les droits qui figurent dans *la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*. Lorsque les familles sont extrêmement pauvres et que les attitudes sociales sont profondément enracinées, il est difficile de punir les parents ou l'employeur d'avoir fait un choix pour un enfant, qui semble à la fois pratique et bénéfique.

A tort ou à raison, cette pratique va vraisemblablement se poursuivre. En attendant qu'ils puissent totalement cesser de travailler, les améliorations de la situation des enfants travailleurs - une meilleure position dans le ménage, l'accès à l'enseignement, aux activités sociales, au repos et

aux loisirs - sont peut-être la meilleure option. Mais tous ces efforts dépendent d'une information adéquate sur les besoins des enfants et les circonstances de leur emploi.

Le présent manuel a été rédigé dans l'espoir d'encourager un plus grand nombre d'organisations et de particuliers à entreprendre des enquêtes - du simple entretien à des études de grande envergure - qui permettraient une meilleure connaissance de la situation de ces jeunes travailleurs. Son contenu a été défini lors d'une réunion de praticiens membres d'ONG possédant une expérience pertinente, spécialement convoquée à cette fin au début de 1996.

Résumé

Bien que le travail domestique soit l'une des catégories les plus importantes du "travail de l'enfant" dans le monde et qu'il soit souvent synonyme de servitude, notre connaissance de cette pratique est minime. Afin d'agir en faveur de ces enfants, une recherche est nécessaire. Le présent manuel explique comment procéder à cette recherche.

Analyse de la situation des enfants employés comme domestiques : par où commencer ?

Nécessité d'un schéma d'analyse

Lorsque l'on entreprend une enquête sur la situation des enfants, quelles que soient les circonstances particulières - comme le service domestique par exemple - il est important de couvrir tous les aspects de cette situation qui nuiront à leur enfance et à leur adolescence. Comme nous l'avons déjà vu, les enfants domestiques perdent leurs droits à bien des égards. La violation la plus flagrante est leur exploitation économique, comme c'est le cas pour d'autres types de travail des enfants. Mais ils peuvent aussi être victimes de négligence, d'actes de violence ou d'abus, et perdre bien des occasions de s'épanouir. Une analyse centrée uniquement sur les conditions de travail, qui ne tiendrait aucun compte du fait que l'enfant est obligé de rester à la maison et qu'il ne peut aller à l'école, ne montrera pas pleinement l'étendue des dommages potentiels ou réels qui lui sont causés pendant son enfance.

Les personnes qui effectuent des recherches sur la situation des enfants se trouvant dans des circonstances particulières commencent parfois par dresser la liste de tous les articles de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* qui leur paraissent particulièrement pertinents, comme nous l'avons fait au chapitre premier, et cela leur sert de guide. Elles obtiennent un tableau complet de la perte des droits et de la protection conférés aux enfants en vertu de la Convention. Cette démarche est utile mais, comme vous le voyez, la liste obtenue est constituée d'éléments disparates. Il faut trier les différents types de violations et les grouper.

C'est pourquoi un **schéma d'analyse** de la situation des enfants employés comme domestiques est proposé dans le présent chapitre pour vous permettre d'examiner le maximum d'aspects pertinents de la situation de l'enfant. Cet exercice de "rangement" par groupes de sujets sous divers titres a pour but de vous aider à analyser logiquement chaque point de façon organisée. Il ne s'agit pas d'un exercice intellectuel, tout dans le présent manuel est censé avoir un but pratique ! Mais à ce stade, n'essayez pas d'identifier des priorités de recherche. Celles-ci devraient découler de la situation réelle sur le terrain ; le processus de définition des priorités est décrit au chapitre suivant.

Le présent chapitre est divisé en sections où sont examinés, au moyen d'exemples types donnés à titre indicatif, les différents aspects de la situation potentiellement nuisible dans laquelle se trouvent les enfants domestiques. Vous verrez qu'il est difficile d'être catégorique et que bien des questions se recoupent. C'est ainsi que le fait d'être obligé de rester à la maison constitue d'une part une perte de liberté analogue à l'esclavage et d'autre part une perte de la possibilité d'être éduqué, d'avoir une vie sociale et de se faire des amis. Il faut donc tenir compte de ces liens et recouvrements. Des questionnaires aide-mémoire sont donnés à titre d'exemples.

1. Termes de l'emploi

Les termes de l'emploi des enfants sont très importants ; ils indiquent notamment la mesure dans laquelle les enfants risquent d'être exploités de manière flagrante, pouvant constituer un état de servitude, de servage ou d'esclavage.

Inde

Jacob, un indigent élevé dans un orphelinat, a été donné pour adoption à une famille aisée qui avait une fille mais pas de fils. Maintenant que les années ont passé, il est évident que Jacob a été élevé pour assumer le rôle du parfait travailleur domestique, toutefois avec une différence - il n'est pas rémunéré pour son travail.

Il doit aider sa "mère" à la cuisine, nettoyer le sol et les meubles, faire la lessive et les courses. On lui a donné une bicyclette pour faciliter ses tâches tandis que la fille unique de son employeur a une voiture qu'il doit entretenir.

Etude socioéconomique nationale des travailleurs domestiques. Ecole de l'assistance sociale.

Quel que soit le lieu de travail, les contrats écrits entre employeurs et travailleurs domestiques quels qu'ils soient sont rares, et, dans le cas des enfants domestiques, ils sont pratiquement inexistantes. L'absence de contrat écrit n'est pas nécessairement synonyme de mauvais traitements ou d'exploitation flagrante. Mais cela met l'enfant ou le jeune totalement à la merci de l'employeur. Il se peut que les enfants ne sachent même pas quels sont les termes de leur emploi. Du fait de leur jeune âge et de leur vulnérabilité, les enfants dépendent de l'honnêteté et du bon vouloir de leurs employeurs auxquels il appartient de tenir leurs promesses quant au salaire et aux autres termes et conditions de travail, et de bien les traiter.

Népal

La plupart des enfants ignorent tout de leur contrat de travail, notamment lorsqu'ils ont été recrutés par l'intermédiaire de courtiers. Ceux-ci trompent souvent les parents aussi bien que les enfants, gardant pour eux la majeure partie du salaire de ces derniers. De nombreux enfants travaillent uniquement en échange de nourriture et de logement et trouvent absurde l'idée de paiement en argent. Même lorsque l'enfant est censé être rémunéré, il n'est pas rare que l'employeur garde l'argent en "lieu sûr" et promette d'acheter de l'or ou des bijoux. L'enfant ne verra peut-être jamais l'argent.

Même dans le cas où les termes de l'accord concernant le salaire de l'enfant ou du jeune domestique ont bien été compris, il se peut que l'enfant ne reçoive jamais le salaire qui lui a été promis. L'employeur verse parfois directement le salaire de l'enfant aux parents ou à la personne responsable de l'enfant dans le quartier - une femme que connaît la famille. Il peut s'agir de la personne qui a recruté l'enfant. Et cette personne responsable ou "protectrice" peut tout à la fois exploiter et protéger. Parfois une partie du salaire de l'enfant domestique lui est remis en paiement de "dettes" de voyage ou de frais de courtage non spécifiés.

Lorsqu'il ne se trouve personne pour défendre le droit de l'enfant à son salaire, celui-ci ne sera peut-être jamais versé. Les employeurs décident parfois de retenir le paiement du salaire d'un enfant domestique sous toutes sortes de prétextes. Beaucoup le font pour le bris d'objets ou pour mauvaise conduite réelle ou imaginaire. Dans le cas des fillettes, les employeurs retiennent parfois leur salaire pour constituer une dot, peut-être parce qu'il a été convenu de leur trouver un mari par la suite. Toute retenue de salaire non seulement empêche la fillette d'avoir accès à son argent mais la lie à son employeur.

Dans certaines situations, l'enfant d'une famille qui ne peut rembourser une dette envers un propriétaire ou un prêteur sur gages local peut être envoyé pour travailler en tant que serviteur en paiement de la dette. Il s'agit là d'une des manifestations de la pratique appelée **servitude pour dettes**, qui est toujours en vigueur dans de nombreux pays.

Les pratiques d'exploitation flagrante en matière d'emploi ne comportent pas nécessairement un échange monétaire. Beaucoup d'enfants domestiques (notamment ceux qui sont âgés de moins de 12 ans) ont été **donnés** par leurs parents ou tuteurs à une autre personne pour que l'on

Haiti. "s'occupe" d'eux. Cela peut être qualifié de "placement familial" mais en réalité l'enfant devient un domestique non rémunéré de la famille d'accueil - cette pratique est également connue sous le nom de "fausse adoption". De tous les enfants domestiques, ces enfants sont souvent les plus difficiles à atteindre parce qu'ils sont considérés comme faisant partie de la famille de l'employeur. En Haiti, la plupart des enfants domestiques (appelés *restaveks*) sont donnés à un employeur par leurs parents pour qu'il les élève. L'employeur et les parents de l'enfant concluent un accord verbal sans consulter ce dernier. A partir du moment où l'employeur prend l'enfant, celui-ci n'a plus aucun contact avec sa famille naturelle et dépend totalement de l'employeur pour ce qui est de sa nourriture, de ses vêtements et de son logement. L'enfant, qui parfois n'a pas plus de cinq ans, perd sa liberté et doit travailler pour la famille de l'employeur sans aucune rémunération, souvent pendant des années ou jusqu'à ce que l'employeur n'ait plus besoin de ses services. Si la famille de l'employeur n'est plus satisfaite de "son" *restavek*, il arrive qu'elle rejette tout simplement l'enfant à la rue.

Restavek: Emploi des enfants domestiques en Haïti. Comité international des droits de l'homme

Termes de l'emploi : éléments à déterminer

L'enfant est-il rémunéré ou non ?

Combien gagne l'enfant ? Avec quelle régularité reçoit-il un salaire ?

L'enfant reçoit-il lui-même son salaire ? Reçoit-il la totalité du salaire ?

Si l'enfant ne reçoit pas la totalité de son salaire, qui en bénéficie ? (les parents, une "protectrice" ou un autre recruteur, ou bien l'employeur le garde-t-il pour lui-même ?)

Comment l'enfant a-t-il été recruté ? (par un ami, un voisin ou par une agence ?)

Une avance a-t-elle été versée aux parents pour le travail de l'enfant ? Combien ?

Quelles sont les conséquences d'une telle avance ? (L'enfant est-il par exemple libre de quitter l'employeur quand bon lui semble ?)

L'employeur retient-il une partie du salaire ? Si oui, dans quel but ?

L'enfant reçoit-il un paiement en nature ? (médicaments, vêtements) Si oui, quel est-il ?

L'enfant reçoit-il des cadeaux ou des pourboires ? Quel en est le montant annuel ?

Le contrat de travail a-t-il été conclu oralement ou par écrit ?

Quel accord a été conclu ?

Qui a conclu l'accord ? (parents/employeur/recruteur/enfant ?)

2. Conditions de travail

L'un des points fondamentaux qui distinguent le travail domestique des autres types de travail des enfants est son **caractère permanent (vingt-quatre heures sur vingt-quatre)**. Du fait que le lieu de travail est le même que celui du repos, et que les termes de l'emploi - comme nous

l'avons noté ci-dessus - ne sont vraisemblablement pas clairement définis, l'enfant domestique est assés au service, de jour comme de nuit, sept jours sur sept.

Bangladesh: des tâches sans fin tout au long d'une journée sans fin

Quelles que soient les conditions socio-économiques des familles qui emploient les enfants, l'âge de travailleurs domestiques ou le degré d'effort requis pour accomplir les tâches la routine quotidienne est la même. Ils se lèvent les premiers et se couchent les derniers. Du point de vue de toutes sortes d'autres services - aller chercher un verre d'eau pour un membre de la maison, cirer les chaussures d'un autre. Pendant la nuit, elle peut être réveillée pour s'occuper d'un enfant malade ou avoir à se lever uniquement pour ouvrir la porte à un membre de la famille de l'employeur qui rentre tard.

de l'employeur et dans le contexte social existant, cela ne paraît pas inhumain, mais les travailleurs domestiques doivent constamment être prêts à accomplir toute tâche, légère ou pénible, à toute heure du jour et de la nuit. Quand la fillette qui travaille nous accompagne dans nos sorties, hors du travail quotidien, nous - les employeurs - estimons qu'elle fait une sortie, mais en réalité son rôle de domestique reste le même. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, 365 jours par an, le statut du travailleur domestique reste inchangé.

Absence de temps libre. Le véritable temps libre est chose rare. Une fillette domestique est souvent obligée de se reposer quand elle le peut ; dormir pendant le travail est passible de sanctions. Les vacances sont parfois très rares, elles se résument souvent en un retour au foyer une fois par an.

Dangers. Les fillettes domestiques sont tenues d'entreprendre des tâches répétitives, souvent sans surveillance, qui comportent des risques et des dangers. Sans surveillance, elles doivent : **faire la cuisine et servir** - couper les légumes avec des couteaux tranchants, faire bouillir de l'eau, allumer le feu, transporter du charbon de bois ou du bois, s'occuper du gaz, **nettoyer** - transporter de lourds récipients plein de l'eau qu'elles sont allées chercher, se servir de désinfectants et d'autres produits chimiques, **laver et repasser le linge** - être courbées pendant de longues périodes, **sortir les vêtements et le linge de l'eau bouillante, manipuler des fers chauds, aller au marché, porter de lourds sacs de provisions, et être parfois rudoyées dans la rue ou en butte à des remarques à connotation sexuelle.** Et elles effectuent souvent ces tâches tout en occupant des enfants de l'employeur, veillant à la sécurité de ces derniers. Beaucoup de ces tâches peuvent ne pas présenter de danger dans des circonstances normales, mais la fatigue occasionnée par les longues heures de travail et le sommeil interrompu peut rendre potentiellement dangereuses les tâches les plus légères.

La nature et la quantité de travaux auxquels sont astreints les enfants employés comme domestiques sont sans limite. Ils font la vaisselle en moyenne pour six personnes, au moins trois fois par jour. Ils lavent à la main les vêtements de toute la famille et des invités, nettoient la maison, gardent les enfants avec un accompagnement des plus grandes écoles qu'ils attendent, puis descendent les escaliers, les coups, les courses et la cuisine, cultivent le jardin et prennent soin des animaux familiers. Si des travaux de construction sont en cours (l'adjonction d'une nouvelle pièce ou la construction d'un puits ou d'une citerne ne sont pas des activités inhabituelles), ils font office de manoeuvres, allant chercher le ciment et déblayant les gravas.

Violences et sévices. Les fillettes domestiques sont fréquemment l'objet d'agressions ou de harcèlement d'ordre verbal, physique ou sexuel. Elles peuvent être victimes de cris et de coups pour les réprimander ou les punir parce qu'elles travaillent lentement ou incorrectement. Elles sont exposées au harcèlement sexuel et au viol par les hommes du ménage de l'employeur et par ceux qui lui rendent visite.

Traitement distinct. Alors qu'elles font la cuisine ou aident à préparer la nourriture pour le reste de la famille, les fillettes employées comme domestiques reçoivent souvent une portion moins

Pérou - Maria
 concubine ou bien doivent manger les restes. Souvent, elles ne sont pas autorisées à prendre leurs repas en même temps que la famille, et mangent seules à la cuisine ou dans la chambre, ou même à l'extérieur de la maison. Pendant leur temps libre, le soir, elles regardent parfois des programmes à la télévision mais sont assises à l'écart. La literie des enfants domestiques est, bien souvent rudimentaire, dans certains cas elle consiste en un lit de fortune posé à même le sol de la cuisine. De même, les installations sanitaires de ces enfants sont souvent de qualité inférieure à celles de la famille qu'ils emploient. Alors que la plupart des employés ont leurs propres enfants à l'école, il est rare que les enfants domestiques dont ils ont la charge aient la même possibilité, nous devons nous contenter de bouillon de pâtes et d'une cuillerée de riz.

“Muchachas No More” : les employées de maison en Amérique latine et aux Caraïbes; E.M. Chaney

Réclusion. Les enfants domestiques passent la majeure partie de leur temps confinés chez

Conditions de travail : éléments à déterminer

- Quelles sont les tâches que doit accomplir l'enfant ?
- Quels dangers présentent ces tâches ?
- L'enfant a-t-il été victime d'un accident ? Était-ce grave ? Qu'est-il arrivé ?

- Quels sont les horaires de travail de l'enfant ?
- L'enfant a-t-il des périodes de repos ? Pendant la journée ? Pendant la semaine ?
- L'enfant a-t-il des journées entièrement libres pendant la semaine ? Pendant le mois ?
- L'enfant a-t-il des possibilités de loisirs ? (à la maison/à l'extérieur) Quelle en est la fréquence ?
- Combien de fois l'enfant peut-il sortir de la maison ? Pendant combien de temps ?
- L'enfant a-t-il des congés annuels ? Combien de jours ?

- Quelles sont les conditions de vie de l'enfant ?
- Où dort l'enfant ?
- Que mange l'enfant ? Quand ? Combien de repas prend-il ?

- Combien de membres comprend le ménage de l'employeur ?
- Quelle est la taille de la maison ?
- De quelles installations la maison est-elle équipée ? (par ex. installations d'hygiène et sanitaires)
- Dans quelle mesure l'enfant est-il traité différemment ? (logement/repas/autres installations)

3. Profil socioéconomique des enfants domestiques

Les enfants domestiques sont généralement originaires de familles rurales, pauvres et souvent nombreuses, mais d'autres facteurs, selon la région, sont déterminants quant au risque que courent les enfants de devenir domestiques. Il peut par exemple y avoir un nombre disproportionné d'enfants en service domestique appartenant à une certaine religion ou à un certain groupe ethnique. Des coutumes locales selon lesquelles un groupe social ou ethnique est subalterne par rapport à un autre peut augmenter la possibilité pour un enfant de devenir domestique. Dans certains pays, les enfants de groupes autochtones ou nomades sont régulièrement envoyés dans les foyers du groupe social majoritaire pour travailler comme domestiques.

Il est certain que la pauvreté d'une famille et la nécessité croissante de se procurer de l'argent en tant que revenu familial sont d'importants facteurs qui précipitent l'envoi au travail des jeunes membres de la famille. Le passage rapide à une société de commercialisation et de consommation dans les pays en période de transition économique est lié à la demande croissante d'enfants domestiques.

Sri Lanka

La dégradation des structures familiales traditionnelles a causé par conséquent un affaiblissement ou le changement de structures sociales dans les zones à risque, pour les enfants de être envoyés en service domestique. Beaucoup de ces enfants sont les fils et filles de femmes veuves, abandonnées, ou qui, pour toute autre raison, sont obligées d'élever leur famille sans soutien. Peu de familles ont accès à des appareils ménagers simplifiant le travail. Les familles, que leurs revenus soient élevés, moyens ou faibles, se sentent tributaires d'une forme quelconque d'aide domestique pour soulager les adultes dans l'accomplissement des travaux ménagers même les plus simples. L'obtention de ce type d'aide devient de plus en plus difficile en raison des politiques en vigueur en matière d'enseignement ainsi que des nouvelles politiques relatives à la migration des femmes vers l'étranger pour le service domestique, l'industrialisation et la contribution des femmes au développement économique. Cela crée inévitablement une demande constante d'enfants sans ressources, déplacés ou abandonnés, dont les parents peuvent être persuadés de les remettre à des familles pour être accueillis ou officieusement adoptés. Ces euphémismes cachent en fait le désir d'obtenir un service domestique à peu de frais.

Contexte socio-économique : éléments à déterminer

D'où vient l'enfant ? Quel est le revenu de sa famille ?

Quelle est la situation familiale de l'enfant (mère/père décédés ? belle-mère/beau-père ?)

Que font les autres membres de la famille ? Le père est-il au chômage ?

Les enfants plus âgés/frères et sœurs ont-ils aussi été envoyés au travail ?

Qui est le chef de famille ? Un adulte de la famille est-il atteint d'une longue maladie (comme le VIH ou le SIDA ?)

Quelle est l'origine ethnique de l'enfant ? Est-elle différente de celle de l'employeur ?

L'enfant domestique et l'employeur sont-ils de races différentes ?

L'enfant domestique et l'employeur sont-ils de religions différentes ou parlent-ils des langues différentes ?

Quels sont les facteurs qui ont une influence sur la demande d'enfants domestiques dans votre région (marché de l'emploi, pauvreté) ?

4. Effets de l'emploi sur le développement physique, intellectuel et psychosocial de l'enfant

Séparation d'avec les parents. Les enfants vivent souvent très loin de leur foyer et de leurs parents. Les parents et les proches sont parfois autorisés par les employeurs à rendre visite aux enfants, mais peu ont les moyens de voyager ou de quitter leur domicile. Le seul contact avec un membre de la famille ou avec le village familial peut être par l'intermédiaire de la "protectrice" (personne responsable) et/ou du recruteur qui habitent à proximité. Ces rapports peuvent être bienveillants mais ils peuvent aussi avoir un but exploiteur, comme il est expliqué plus haut. Bien souvent, l'enfant travailleur ne voit pas ses parents ni ses proches pendant des mois d'affilée. Le temps libre qui est alloué aux enfants domestiques à demeure est rarement suffisant pour leur permettre de rentrer chez eux. Ils entreprennent souvent ce voyage une fois par an, généralement à l'occasion des fêtes importantes.

Santé physique. La longueur des horaires, la mauvaise alimentation, l'excès de travail et les dangers inhérents aux conditions de travail peuvent nuire à la santé physique de l'enfant

domestique. Lorsque l'enfant tombe malade, le médecin n'est pas toujours appelé à son chevet. L'enfant peut ne pas bénéficier de la médecine préventive habituelle, telle que l'immunisation. De même, les soins de premiers secours en cas d'accident peuvent être administrés à la hâte.

Santé et développement psychosociaux. L'isolement et la discrimination dont souffre fréquemment l'enfant domestique peuvent nuire à son amour-propre, son sens de l'identité, sa capacité à socialiser et se faire des amis. Lorsque l'enfant est l'objet de violences, verbales ou physiques, les conséquences risquent d'être plus graves. Il se peut que l'employeur fasse peu

d'efforts pour assumer son rôle "parental" d'une autre manière que disciplinaire, et qu'il ne procure pas à l'enfant les soins et le soutien nécessaires à son développement personnel et social.

Kenya effets psychologiques du travail domestique sur les enfants
 De nombreuses études au Kenya ont montré que les enfants domestiques étaient particulièrement vulnérables à des problèmes psychologiques que les autres enfants (enfants travailleurs et non travailleurs). On a constaté que les enfants domestiques souffraient communément de maux de tête fréquents, de problèmes digestifs, de cauchemars, de fatigue et de tristesse.

En règle générale, les enfants domestiques travaillent chez plusieurs employeurs avant d'atteindre l'adolescence et doivent s'adapter aux goûts et attitudes particuliers à chaque famille.

Cette absence de stabilité engendre un sentiment de sécurité précaire et donne peu l'occasion de former des amitiés durables. Alors que les autres enfants développent leur identité propre, la fillette domestique est obligée de s'adapter constamment à la personnalité d'autrui. Son expérience de la vie peut lui faire croire qu'elle n'existe que pour servir les autres ; cela peut instiller en elle la peur de vivre et la rendre encore plus vulnérable aux manipulations et à l'exploitation.

Les garçons qui logent chez leur employeur souffrent parfois moins de l'isolement que les fillettes, du fait que leurs travaux sont souvent à l'extérieur : s'occuper de la voiture, faire le jardin ou aider l'employeur dans son commerce. Les enfants domestiques employés à mi-temps, et qui vivent chez eux, sont aussi moins susceptibles de se sentir isolés que ceux qui logent chez l'employeur.

Education. Peu d'enfants employés comme domestiques vont à l'école lorsqu'ils travaillent dans le ménage d'un employeur. Contrairement aux enfants de leurs employeurs, les enfants domestiques ont rarement la possibilité de terminer leurs études primaires et presque aucun ne parvient au secondaire. En plus des conséquences sur leur avenir, les enfants qui ont un faible niveau d'alphabétisation risquent d'être encore plus isolés chez leur employeur du fait de leur incapacité à écrire des lettres à leurs parents et à lire celles qu'ils reçoivent. Même dans le cas où ils sont autorisés à se rendre à l'école, ils doivent trouver le temps d'étudier tout en accomplissant leurs tâches domestiques. La fatigue et le manque de temps les empêchent de faire les devoirs à la maison qui leur permettraient d'être au niveau des autres enfants.

Indonésie

Tous les enfants domestiques interviewés dans le cadre de la présente étude avaient cessé d'aller à l'école, et environ la moitié n'avaient pas terminé leurs études primaires. La plupart souhaitaient poursuivre leurs études mais ne pouvaient le faire en raison de la nécessité de gagner de l'argent.

La plupart avaient une vision pessimiste de leur avenir. Ils ne savaient pas combien de temps ils travailleraient chez leurs employeurs actuels ni ce qu'ils feraient par la suite. Ils envisageaient l'avenir sans enthousiasme du fait de leur manque de formation et d'expérience en toute matière hormis les travaux domestiques.

Les possibilités d'accès à un enseignement non institutionnalisé et à une formation professionnelle sont également rares, bien que certains enfants domestiques soient autorisés à suivre des cours si l'employeur juge que la formation permettra à l'enfant d'améliorer son rendement.

Effets de leur situation sur les enfants domestiques : éléments à déterminer

Qui est la personne la plus proche de l'enfant ? au sein du ménage/à l'extérieur ?
L'enfant est-il informé ou a-t-il connaissance de ce qui se passe en dehors du ménage ?
Comment l'enfant perçoit-il sa famille ? Communiquent-ils régulièrement entre eux ?
L'enfant a-t-il des amis de son âge ?

L'enfant est-il malade ou en mauvaise santé ? Cela lui arrive-t-il souvent d'être malade ?
L'enfant est-il sujet aux accidents ? Exemples ?
Quels soins l'enfant reçoit-il lorsqu'il est malade ou blessé ?

L'enfant aime-t-il son travail ?
De quelle humeur est l'enfant ? Est-il heureux ou triste ?
L'enfant se comporte-t-il bien ?
Quelle est l'attitude de l'enfant (envers son travail, son employeur, ses parents, etc.) ?
Comment l'enfant réagit-il aux réprimandes ?
L'enfant reçoit-il une formation ou un enseignement de la part de son employeur en dehors de ce qui concerne ses tâches ?

Quel est le niveau scolaire de l'enfant ?
L'enfant sait-il lire et écrire ?
L'enfant a-t-il accès à un enseignement non institutionnalisé et/ou à une formation ?
L'enfant a-t-il une connaissance quelconque de ses droits ?
Quelle est l'opinion de l'employeur sur l'éducation/la scolarité ?

Résumé

Il est utile d'avoir un "schéma" pour analyser la situation des enfants domestiques. Un schéma est offert par la Convention relative aux droits de l'enfant, laquelle commence par dresser la liste de la perte réelle ou potentielle des droits. Il est utile aussi de grouper les sujets de préoccupation et de les associer logiquement. Le "schéma d'analyse" proposé ici examine d'abord les *termes de l'emploi*, y compris les différents degrés de servitude, puis sont passées en revue les *conditions de travail*, notamment les horaires, les dangers et le temps libre, puis le *contexte socio-économique*, pour déterminer le rôle des origines de l'enfant et des circonstances familiales dans son emploi, et pour terminer les *effets sur l'enfance* de tout ce qui précède.

A l'annexe 1 du présent manuel figure un tableau récapitulatif qui vous guidera dans le processus de recherche - vous pourriez l'accrocher au mur pour pouvoir le consulter facilement

Sur quoi va porter notre recherche, et pourquoi ?



J'ai décidé de faire un travail de recherche



ELLE : " J'ai décidé de faire un travail de recherche sur les enfants domestiques. "

LUI : " Que voulez-vous savoir à leur sujet ? "

ELLE : " Tout. Qui ils sont, d'où ils viennent, les termes et conditions de leur emploi, la manière dont ils sont traités ... "

LUI : " Et les employeurs ? "

ELLE : " J'aimerais me renseigner à leur sujet également. "

LUI : " Qui ils sont, pourquoi ils emploient des enfants, comment ils les traitent ? "

ELLE : " Oui, tout cela. "

LUI : " A quoi cette recherche va-t-elle aboutir ? "

ELLE : " Je n'en sais encore rien - cela va dépendre des conclusions. "

LUI : " Alors là, vous avez un sérieux problème. "

ELLE : " Ah bon ? "

LUI : " Vous ne savez pas par où commencer ! "

Définir un programme de recherche

Pour une ONG ou une autre organisation préoccupée par le bien-être des enfants, tout l'intérêt de faire un travail de recherche est de découvrir la réalité d'une situation dans le but de venir en aide aux enfants concernés. Nous connaissons tous des exemples de projets entrepris avec de bonnes intentions, qui n'ont pas été bénéfiques parce qu'ils étaient basés sur des

prémises erronées. Dans les cas qui ont conduit au renvoi d'un enfant qui s'est retrouvé à la rue, ces projets ont en fait été nuisibles.

La recherche prend du temps, est onéreuse et doit être menée avec soin. Personne ne veut se rendre compte à mi-chemin de l'enquête qu'elle ne produira pas le résultat escompté. Personne ne veut non plus que son rapport aille s'encrasser sur une étagère. A la différence des théoriciens, les praticiens n'entreprennent pas de recherche aux fins d'accroître l'ensemble des connaissances. Leur recherche doit aboutir à un résultat utile dans l'immédiat. Il faut donc être sûr dès le départ qu'elle est bien conçue pour atteindre le but fixé. Il faut aussi que les personnes qui en ont fait la demande s'engagent à donner suite aux conclusions, quelles qu'elles soient.

Bien que nous souhaitions sans doute garder une attitude réceptive, au départ nous avons un certain acquis en matière d'informations et une idée générale de la manière dont nous allons procéder. Si nous n'étions pas motivés, nous n'aurions probablement pas entamé de recherche du tout !

Nos idées et informations proviennent peut-être d'actions déjà en cours, comme par exemple un projet d'aide aux enfants travailleurs. Nous pensons peut-être devoir rassembler des données systématiques sur les enfants domestiques qui fréquentent un centre d'accueil. Nous avons pu former une opinion et collecter nos informations à partir de cas de graves mauvais traitements relatés par les médias, ou de récits d'amis et de collègues.

Notre réaction dépendra non seulement de la nature de l'information, qui peut n'être que très partielle, mais aussi de notre propre orientation professionnelle. Si nous sommes des travailleurs sociaux, notre réaction sera différente de celle de professeurs ou de responsables syndicaux, par exemple. Telle organisation pourra prévoir la mise en place d'un programme éducatif pour enfants domestiques. Telle autre pourra envisager de faire une campagne publicitaire, quelque chose qui permettrait de sensibiliser les employeurs et le public. Ce que nous sommes et ce que nous envisageons de faire pour les enfants concernés, ou ce que nous avons déjà fait, aura une influence sur ce que nous voulons savoir à leur sujet.

Il n'y a aucun mal à cela. En fait, il est important de savoir exactement dès le départ où se situe notre recherche dans le cadre de la mission et du programme de notre organisation. Il ne sert à rien de passer beaucoup de temps à faire un travail de recherche sur un problème contre lequel on est impuissant ou inapte.

Avant donc de pouvoir répondre à la question : *Que devons-nous savoir au sujet des enfants domestiques ?* il nous faut d'abord répondre aux questions suivantes : *Que savons-nous déjà ?* et *Qu'allons-nous faire de l'information obtenue ?*

Que savons-nous déjà ?

Nous savons déjà que l'emploi d'enfants comme domestiques n'est pas désapprouvé dans les sociétés où cette pratique est courante. Au contraire, cela est généralement considéré comme bénéfique pour l'enfant. Pour surmonter cette acceptation de la pratique socialement enracinée, il

nous faudra peut-être rassembler des éléments prouvant que les enfants domestiques souffrent de préjudices spécifiques.

Nous savons aussi que la pratique de l'emploi d'enfants domestiques varie fortement d'un pays à l'autre.

Exemple - Haïti : Dans les campagnes, les familles très pauvres donnent ou vendent des enfants n'ayant pas plus de cinq ans à des familles citadines. On appelle ces enfants des *restaveks*. Ces derniers ne reçoivent aucun salaire, se nourrissent des restes, travaillent nuit et jour, sont séparés de leurs familles et vivent à la merci de leurs employeurs. Ils sont considérés comme des êtres inférieurs et doivent servir les enfants de la famille. Aucun endroit de la maison ne leur est réservé. Ils sont rarement félicités ou encouragés. Dans la seule ville de Port-au-Prince, les *restaveks* sont estimés à quelque 40 000, dont les deux tiers sont des filles.

Exemple - Bangladesh : On trouve aussi de tout jeunes enfants employés comme domestiques au Bangladesh, mais d'une manière générale ils sont un peu plus âgés : neuf ou 10 ans est la norme. C'est souvent une femme du village de l'enfant qui leur trouve du travail - une "protectrice" qui travaille en ville. Les enfants travaillent du matin au soir, sont rarement autorisés à sortir et sont traités comme des êtres inférieurs aux enfants de la famille. Ils touchent un salaire mais c'est souvent la "protectrice" qui en bénéficie. Les enfants rentrent chez eux une fois l'an, à l'occasion de la fête de l'Id. Au moins 80 % sont des filles.

Exemple - Philippines : Des adolescentes de zones rurales défavorisées, mais qui ont reçu une certaine instruction, quittent le domicile familial pour trouver du travail en ville. Elles sont engagées comme employées de maison ou bonnes d'enfants à demeure. Elles ont des journées très longues pour des salaires dérisoires. Elles souffrent d'un manque d'amour-propre, d'une solitude profonde et ont un sentiment d'impuissance face aux mauvais traitements. Elles préfèrent être appelées "employées de maison" plutôt que "domestiques" afin de promouvoir leur propre dignité.

Exemple - Sénégal : A Dakar, on trouve des fillettes de neuf ans employées comme domestiques mais 12 ou 13 ans est l'âge le plus courant. Elles sont originaires de zones rurales défavorisées et environ un quart d'entre elles ont un certain niveau d'éducation primaire. Une parente plus âgée les aide à trouver du travail. Elles vivent généralement chez cette "protectrice" plutôt qu'au domicile de l'employeur. La plupart des problèmes concernent les faibles taux de rémunération et les mauvais traitements, y compris parfois les violences sexuelles.

A partir de ces exemples, on peut identifier les types de maltraitance suivants liés à l'emploi d'enfants comme domestiques. Leur gravité varie selon l'endroit :

- Perte de la liberté, mise en esclavage ou servitude effective.
- Perte de la protection physique et émotionnelle adéquate.
- Perte des contacts parentaux, de la vie de famille et des liens d'affection.
- Absence de développement personnel et social, de jeu et d'activités récréatives.
- Absence d'éducation.
- Perte de l'amour-propre et du sentiment de valeur ; détresse psychologique.

- Exploitation économique, salaire inexistant ou très bas et excès de travail ; absence de temps libre.
- Absence d'autres possibilités

Ide

Conseils pratiques : 1

Si vous envisagez d'entamer une recherche, pourquoi ne pas vous arrêter une minute pour faire l'exercice suivant. Réfléchissez à ce que vous savez déjà et attribuez une note sur dix à chaque type de mauvais traitements dont la liste figure ci-dessus, en fonction de leur importance respective.

Le présent exercice va vous aider à déterminer quels sont, à votre avis, les principaux sujets de préoccupation concernant les enfants domestiques dans votre contexte. Quand vous en serez au stade de la planification de votre recherche, vous pourrez vérifier si l'information que vous avez l'intention de collecter

Les facteurs qui permettent de déterminer si un sujet de préoccupation est prioritaire dans un contexte donné sont les suivants :

- L'âge et le sexe de l'enfant domestique.
- Les termes et conditions de travail.
- Le degré de contact avec ses proches.
- Le degré de dépendance à l'égard du ménage de l'employeur.

D'autres facteurs peuvent aussi avoir leur importance. Un enfant qui ne sort jamais ou n'est pas autorisé à avoir des amis pourra être totalement renfermé et déprimé. Cela peut avoir une incidence sur ses relations avec son employeur et son aptitude à travailler. Un enfant illettré est plus isolé qu'un enfant qui sait lire et écrire du fait qu'il ne peut correspondre avec sa famille et ses amis. Ces facteurs peuvent donc être également ajoutés :

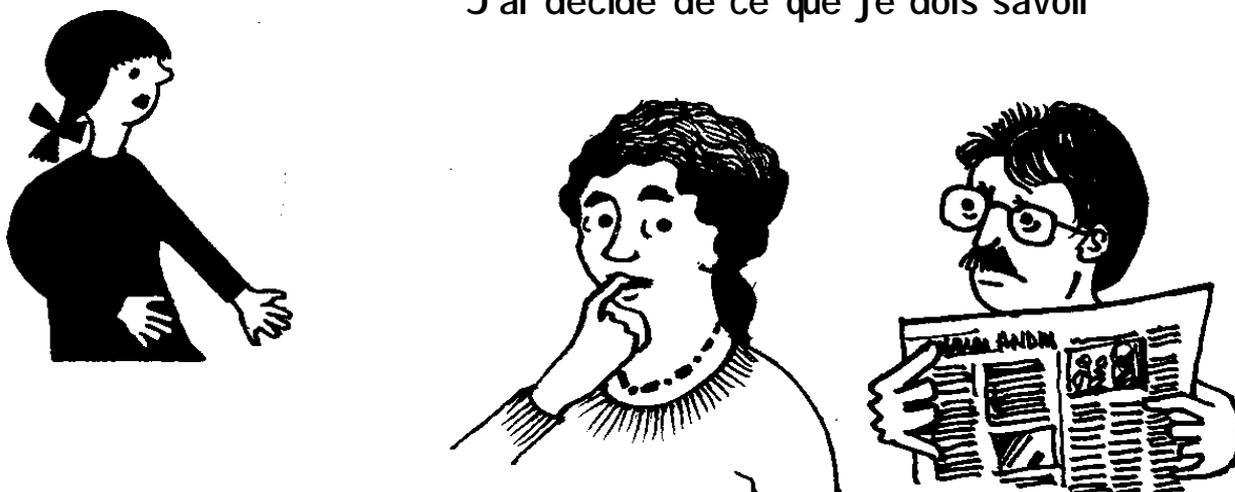
- Le degré de contact avec ses pairs et le monde extérieur.
- Le niveau d'éducation ou d'alphabétisation.

Il peut y avoir d'autres facteurs. Avons-nous pensé à la santé et à la sécurité ? Certaines personnes sont de l'opinion que le fait de résider chez l'employeur revient à dire que l'enfant a une meilleure alimentation ou qu'il est moins exposé aux maladies infectieuses que chez lui. Est-ce vrai ? Et le surmenage dû à la fatigue ou à l'excès de travail ? L'enfant est-il tenu d'accomplir des tâches dangereuses, telles que porter de lourds récipients ou sortir la nuit ? L'attitude de l'employeur vis-à-vis de l'enfant - aimable et bienveillante ou stricte et abusive - aura aussi une profonde incidence sur le bien-être de l'enfant. Vous pourriez donc ajouter :

- Le degré d'exposition au danger et/ou les risques pour la santé.
- L'attitude de l'employeur vis-à-vis des enfants domestiques.

Il conviendrait peut-être de faire un rapide exercice mental pour déterminer quels sont les facteurs qui vous paraissent les plus importants dans votre contexte. Certains peuvent être importants à divers titres, l'âge par exemple. Envoyer travailler un très jeune enfant doit être préjudiciable, mais une fillette plus âgée peut être plus exposée aux violences sexuelles. Les récits d'adolescentes rejetées à la rue parce qu'elles se sont retrouvées enceintes sont courants.

J'ai décidé de ce que je dois savoir



ELLE : " J'ai décidé de ce que je dois savoir au sujet de ces enfants domestiques. "

LUI : " Ah bon ? Et que devez-vous savoir ? "

ELLE : " Leur âge, leur sexe, leurs horaires de travail et leur niveau d'éducation. "

LUI : " Supposons qu'ils n'aient aucune éducation ? "

ELLE : " Exactement ! J'ai l'intention de mettre en place un programme éducatif à leur intention ! "

LUI : " Et les employeurs ? "

ELLE : " Qu'est-ce que je dois savoir sur eux ? "

LUI : " Quelle est leur attitude. Sinon aucun enfant n'aura le droit de venir ! "

Qu'allons-nous faire de l'information ?

Nous devons aussi réfléchir avec soin à l'avance à la question : **Qu'allons-nous faire de l'information obtenue ?**

La question comporte des dimensions d'ordre moral et pratique. Notre recherche demandera certainement la coopération d'enfants domestiques et d'employeurs, et peut-être aussi de parents et de "protectrices". Vous devez être à même de leur expliquer le but de votre recherche. Ils ne vous accorderont pas leur confiance s'ils pensent que vous essayez de provoquer le mécontentement

des domestiques au sujet de leur emploi. Quant aux enfants, il est injuste de leur promettre que la recherche va améliorer leur condition, à moins que vous en soyez sûrs.

Pour vous permettre de vous organiser, il est important de viser un objectif précis. Certaines organisations font de la recherche mais ne parviennent jamais à traduire leurs conclusions en actes. Que la recherche soit une enquête de petite ou de grande envergure, elle doit s'inscrire dans un programme plus vaste d'analyse et d'action. Le cycle est le suivant : recherche → action → nouvelle recherche → nouvelle action. (Certains commencent par l'action, puis → recherche → nouvelle action, etc.)

Donc, d'un point de vue éthique et d'un point de vue pratique, vous devez dès le départ avoir une ébauche de réponse à la question **Qu'allons-nous faire de l'information ?** Si vous avez reçu des fonds d'une autre organisation pour faire la recherche, vous devriez discuter de l'aboutissement proposé avant de commencer.

Pourquoi est-elle intéressée ?



ELLE : " Une ONG internationale m'a donné des fonds pour entreprendre une étude sur les enfants employés comme domestiques. "

LUI : " Pourquoi est-elle intéressée ? "

ELLE : " Elle veut mener une campagne internationale pour montrer que les enfants domestiques sont exploités et maltraités. "

LUI : " Que va-t-elle faire si l'on découvre que les enfants ne sont pas exploités ou maltraités ? "

ELLE : " Je n'en sais rien. Il est préférable que je le lui demande ... "

Avant de passer aux différents **types** d'action que vous pourriez songer à entreprendre, souvenez-vous que cette action a pour **but** de remédier à la perte des droits de leur enfance. Ces buts peuvent être schématisés de manière à correspondre au "schéma d'analyse" du précédent chapitre. Nous pouvons par exemple avoir l'intention d'améliorer les *termes de l'emploi* des enfants domestiques afin de réduire l'exploitation et la servitude réelles ou potentielles. Nous pouvons viser à améliorer leurs *conditions de travail*. Nous pouvons aussi avoir pour but d'empêcher les enfants de faire ce genre de travail, en améliorant leur vie de famille et leur situation *socioéconomique*. Notre but peut aussi être de réduire ou de neutraliser les *effets négatifs de l'emploi sur le développement physique, intellectuel ou psychosocial de l'enfant*.

Il se peut que nous ne sachions pas exactement quel type d'action nous allons entreprendre tant que la recherche n'est pas terminée ; il est nécessaire d'avoir une attitude réceptive du fait que la recherche pourrait nous suggérer quelque chose de mieux. Toutefois, il est possible que nous ayons une idée générale. Donc, tout en gardant nos buts à l'esprit, voyons quelles sont les différentes possibilités d'action :

Activités de défense des enfants domestiques :

- Une campagne de publicité à l'intention du public sur l'exploitation des enfants domestiques.
- Un programme de sensibilisation à l'intention des employeurs sur certains aspects de cette pratique.
- Un programme de sensibilisation à l'intention des enfants et de leurs parents qui les envoient travailler en ville sans être conscients des conséquences.
- Un programme de sensibilisation à l'intention des animateurs de collectivités, des enseignants et du personnel de santé dans les zones rurales "pourvoyeuses".

Services d'aide aux enfants travailleurs :

- Un programme qui permettrait aux enfants domestiques de rencontrer d'autres enfants dans la même situation.
- Un programme éducatif structuré de manière à préparer les enfants à affronter leur vie active.
- Un programme de formation professionnelle leur permettant d'accéder à d'autres possibilités d'emploi.
- Un centre d'accueil, qui pourra également accueillir les fugitifs et servir de médiateur en cas de conflit entre domestiques et employeurs.
- Un programme d'examen médicaux réguliers, y compris des tests psychologiques et une assistance sociopsychologique.

Action régulatrice :

- La mise en place d'un code de règles à suivre quant à l'emploi d'enfants domestiques.
- Un interdit législatif sur l'emploi des enfants comme domestiques avant un certain âge.

La présente liste n'est pas exhaustive mais elle couvre la plupart des types d'action possibles. Certaines organisations décideront peut-être d'entreprendre plusieurs activités. Ce que vous avez l'intention de faire influence énormément ce qu'il vous faudra savoir.

Si vous avez par exemple l'intention d'ouvrir un centre d'accueil (dans le but de neutraliser les effets négatifs sur le développement de l'enfant), il n'est pas nécessaire de savoir d'où viennent les enfants domestiques ; vous devez vous concentrer sur l'endroit où ils sont actuellement de manière que le centre d'accueil soit installé en un lieu qui leur soit facile d'accès. Mais si vous souhaitez sensibiliser les parents aux problèmes que devront vraisemblablement affronter leurs enfants travailleurs (aux fins d'empêcher que les enfants soient envoyés en service domestique), l'endroit d'où viennent les enfants est très important.

Que devons-nous savoir ?

Demandons-nous maintenant : **Que devons-nous savoir au sujet des enfants domestiques, et pourquoi ?** et voyons si nous obtenons une réponse raisonnable.

Vous devriez être capable de formuler ce que vous devez savoir de manière raisonnablement succincte. Si vous n'y parvenez pas, cela indique que vous n'avez pas encore assez réfléchi à la question. Ou bien que le domaine que vous vous êtes fixé pour votre recherche est trop vague et peut-être trop ambitieux. Il vous sera toujours possible de poursuivre votre recherche par la suite.

Examinons d'autres exemples. Quels sont les **sujets de préoccupation prioritaires** concernant les enfants domestiques sur lesquels nous allons entreprendre notre recherche ? S'agit-il du manque de considération à leur égard et des mauvais traitements dont ils font l'objet ? De leurs conditions de travail ? De leur absence de possibilités sur le plan éducatif et social en dehors du domicile de l'employeur ? Peut-être tout cela à la fois, mais essayons d'envisager ces questions point par point.

Supposons que nos sujets de préoccupation prioritaires soient l'absence d'éducation et de développement personnel et social et que nous ayons l'intention de créer des groupes d'études et de loisirs. Nous allons donc réfléchir aux facteurs qui influencent spécifiquement ces domaines : l'âge, le niveau actuel d'éducation, la question de savoir si les employeurs vont les autoriser à sortir de la maison.

Nous allons peut-être décider que nous devons découvrir ce qui suit : dans telle ville, tel district ou tel quartier, existe-t-il un grand nombre d'enfants domestiques d'âge scolaire ne recevant pas d'éducation ? Leurs employeurs accepteraient-ils de leur laisser du temps libre pour assister à des cours ?

Il nous faudra savoir l'âge, le sexe, le niveau actuel d'alphabétisation des enfants, et obtenir des renseignements sur leur travail, tels que leurs horaires de travail. Mais nous n'avons pas besoin de savoir quel est leur état de santé, par exemple. Il est inutile de recueillir des renseignements dont nous n'avons pas besoin, tout cela prend du temps qu'il ne faut pas gâcher.

Prenons un autre exemple. Supposons que notre sujet de préoccupation prioritaire soit le manque de considération à l'égard des enfants travailleurs et les effets de l'excès de travail et des traitements pénibles sur leur amour-propre. La réponse à cela est de créer un centre d'accueil.

Nous décidons que nous devons déterminer les éléments suivants : quels sont les termes et conditions d'emploi des enfants domestiques dans les ménages de (ville) et quels effets ont-ils sur leur bien-être physique et mental ? Qu'arrive-t-il aux enfants travailleurs qui s'enfuient ?

Là encore, notre sujet de préoccupation prioritaire est peut-être le manque de considération à l'égard des enfants domestiques, mais, au lieu d'un centre d'accueil, nous devons mener une campagne de défense en leur faveur. Cette campagne sera plus efficace si nous pouvons montrer que le problème est répandu.

Nous allons donc reformuler nos questions de recherche comme suit : combien d'enfants sont employés comme domestiques dans des ménages à (ville), selon des termes et dans des conditions qui compromettent leur enfance ? De quels indignités et désavantages typiques souffrent-ils ?

Mise au point de la déclaration de recherche

Pour donner un titre à votre projet, tournez la question principale en une affirmation. Ainsi l'exemple précédent deviendrait : **Importance du problème des enfants employés comme domestiques à (ville), selon des termes et dans des conditions qui compromettent leur enfance.** Cela s'appelle techniquement la **déclaration de recherche.**

Avant de finaliser la déclaration de recherche, posez-vous les questions suivantes et assurez-vous que vous obtenez une réponse satisfaisante :

- Dans quelle mesure la recherche qui sera entreprise viendra-t-elle en aide aux enfants domestiques ?
- La déclaration de recherche est-elle compatible avec les moyens dont dispose mon organisation ? Sinon, dois-je changer la recherche ou l'organisation ?
- La recherche est-elle centrée sur un domaine précis ou est-elle trop générale ?
- La recherche est-elle faisable ou va-t-elle rencontrer des obstacles ? Si oui, puis-je les anticiper et que vais-je faire à leur sujet ?
- Puis-je entreprendre cette recherche sans tromper les enfants, les employeurs et les parents ?
- Si la recherche donne des résultats inattendus, suis-je prêt à revoir mon plan d'action ?
- Qui vais-je satisfaire avec cette recherche ? Qui vais-je offenser ? Quelle importance cela a-t-il ?

Vous serez peut-être mieux à même de répondre à ces questions après avoir lu les chapitres suivants !

Résumé

Toute recherche devrait être guidée par ce que nous savons déjà d'une situation et par ce que nous avons l'intention de faire des résultats obtenus. Il faut définir des objectifs de recherche précis. Il est très important de réfléchir à fond à la question : *Que devons-nous savoir, et pourquoi ?* avant d'y répondre.

Comment procéder pour découvrir ce que nous devons savoir ?

Exploration des sources et données d'expérience existantes

Après avoir décidé de ce que nous devons savoir, il nous faut maintenant élaborer une stratégie pour collecter l'information. Certains types d'information ne peuvent être collectés qu'auprès de sources "primaires" - dans le cas qui nous occupe, les enfants domestiques, les employeurs, les parents, les personnes responsables ou les "protectrices", ainsi que d'autres intermédiaires tels que les recruteurs. On peut aussi trouver des renseignements dans les études déjà effectuées et dans les archives ou auprès de personnes bien informées, ce sont des sources "secondaires".

Toute recherche nécessite une exploration des sources secondaires, qu'une recherche primaire - telle qu'une enquête - soit prévue ou non. Il pourra s'agir d'une simple investigation ou d'une étude de grande envergure effectuée par une équipe de chercheurs. Il est important aussi d'explorer les sources secondaires avant d'entreprendre la recherche primaire afin d'être sûr de ne pas découvrir quelque chose déjà établi par quelqu'un d'autre.



Je croyais que vous alliez faire un travail de recherche



LUI : " Je croyais que vous alliez faire un travail de recherche sur les enfants domestiques ? "

ELLE : " Je l'ai déjà terminé ! "

LUI : " Vous avez fait vite ! Quand vos données vont-elles être traitées ? "

ELLE : " C'est déjà fait ! "

LUI : " Merveilleux ! Et quand votre rapport va-t-il sortir ? "

ELLE : " Il est déjà sorti ! "

LUI : " C'est une plaisanterie. "

ELLE : " Pas vraiment. J'ai découvert qu'un autre chercheur avait fait un travail presque identique. Nous nous servons de cela à la place! "

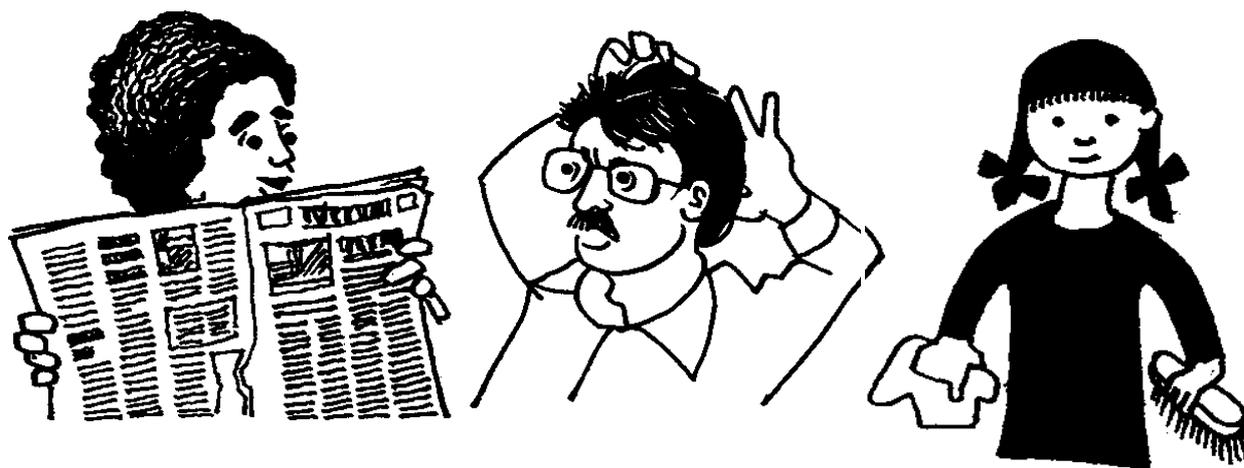
Sources secondaires

Voici une liste de **sources secondaires** d'information :

- **Articles parus dans les journaux et les médias.** Si des mauvais traitements d'enfants domestiques ont été signalés, vous pourriez prendre contact avec le journal qui a fait paraître un article et parler au journaliste concerné. Certaines organisations gardent les coupures de journaux ; elles peuvent peut-être aussi vous aider.
- **Bibliothèques.** Les bibliothèques municipales, celles des universités et d'autres institutions sont une source d'information importante. La documentation sur les études sociales, l'histoire sociale et l'anthropologie sociale, même les contes populaires, peuvent fournir des éléments utiles. Toute recherche est généralement améliorée lorsqu'on l'aborde dans une perspective historique. Cela peut notamment montrer si l'emploi d'enfants comme domestiques est une pratique traditionnelle ou totalement nouvelle.
- **Instituts et départements universitaires de recherche sociale.** Rendez-vous dans tous les instituts de recherche et d'enseignement supérieur où sont enseignées les matières sociales. Certains chercheurs seront certainement intéressés et pourront devenir de précieux collaborateurs et informateurs. Ils pourront vous orienter vers des recherches déjà effectuées sur des sujets connexes, tels que la femme et le travail.
- **ONG.** Il est utile de vérifier systématiquement auprès d'autres ONG qui s'occupent de l'enfant ou de la femme si elles ont rencontré des cas d'enfants employés comme domestiques. Les ONG qui gèrent des abris pour les enfants des rues, des centres pour jeunes filles enceintes célibataires et qui dispensent un enseignement non institutionnalisé dans les quartiers peuvent avoir connaissance de tels cas.
- **Associations de travailleurs et syndicats.** Les associations de travailleurs domestiques et les syndicats, aux niveaux national et local, peuvent être des sources d'information utiles, notamment pour ce qui est des conditions de travail et des termes de l'emploi en général.
- **Départements du travail et de la protection sociale.** Le département national du travail peut fournir des renseignements sur l'existence (ou l'absence) de lois et règlements nationaux et municipaux qui régissent le travail des enfants employés comme domestiques. Le département des services sociaux à l'échelon national ou municipal est responsable des institutions de protection de l'enfance gérées par l'Etat. Il tient parfois un registre de toutes les institutions gérées par les ONG. Ces départements sont une excellente source de renseignements au sujet des enfants abandonnés ou qui, ayant subi des mauvais traitements, se sont enfuis et ont été recueillis.
- **Bureaux de pays de l'OIT et de l'UNICEF.** Les bureaux de pays des organisations internationales pertinentes, notamment l'OIT et l'UNICEF, ont pu effectuer des études sur les enfants travailleurs qui font la lumière sur la situation des enfants en service domestique. (Le programme IPEC de l'OIT, qui fonctionne maintenant dans plus de 20 pays, pourrait être un utile

collaborateur (voir l'annexe 2). Dans le cadre de leurs mandats, ces organisations aident les Gouvernements Membres des Nations Unies à s'acquitter de leurs obligations en vertu des traités internationaux, tels que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Cela peut être un important cadre de légitimation quelles que soient la recherche et l'action que vous entreprendrez.

- **Bureau des statistiques.** Il est important de se renseigner auprès du bureau central des statistiques pour savoir quels sont les renseignements recueillis au cours des recensements et des enquêtes sur les ménages. Obtient-il des renseignements sur les résidents qui ne font pas partie du ménage et collecte-t-il des précisions sur leur âge et leur origine ethnique ? Si oui, l'analyse des données existantes pourra fournir des indications sur la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques.
- **Personnes bien informées.** Un grand nombre de personnes considérées comme étant susceptibles d'être bien informées sur la question ont déjà été mentionnées sous les rubriques ci-dessus. Qui avons-nous oublié ?



Je suis allée voir toutes les personnes concernées

ELLE : " Vous vous souvenez du cas de cruauté envers un enfant domestique qui a été signalé dans le journal ? "

LUI : " Celui où une fillette a été ébouillantée par son employeuse ? "

ELLE : " Oui. Je suis allée voir toutes les personnes concernées. Le journaliste, la fillette à l'hôpital, le personnel médical qui l'a soignée. Seule l'employeuse a refusé de me parler. "

LUI : " Ce n'est pas surprenant! Elle va avoir des ennuis. Va-t-elle être inculpée par la police ? "

ELLE : " Ah ... je ne sais pas, j'ai oublié d'aller voir les policiers ! "

Le
animateur
primaires,
pédiatres,
fillettes, o
sur les ma

Conseils pratiques : 2

Si nous examinons toutes les sources possibles que nous avons suggérées, vous verrez qu'elles entrent toutes dans l'une des catégories suivantes. Utilisez cette liste pour vérifier que personne n'a été oublié :

- Les personnes qui ont un contact quelconque avec les enfants de par la profession qu'elles exercent, sans oublier les avocats spécialisés dans les affaires concernant des enfants ;
- Les universitaires et les chercheurs spécialisés dans les matières pertinentes ;
- Les organisations et les personnes à vocation sociale, religieuses ou laïques ;
- Les militants dans les ONG, les médias et les hommes/femmes faisant carrière dans la politique ;
- Les fonctionnaires employés dans les divers départements gouvernementaux, y compris les policiers, les magistrats et les contrôleurs judiciaires ;
- Vous-même ! Votre propre capacité à poser des questions est un atout de recherche important. Perfectionnez-la et laissez-la fructifier !

Planification de la recherche : définition des mots clés

Prenons l'un des exemples que nous avons déjà développés et voyons comment nous allons procéder pour planifier notre recherche.

Voici les questions sur lesquelles va porter notre recherche : **Combien d'enfants domestiques sont employés chez des particuliers à (ville), selon des termes et dans des conditions qui compromettent leur enfance ? De quels indignités et désavantages typiques souffrent-ils ?**

Examinons ces questions dans le détail. Prenons tous les mots clés et examinons chacun d'eux pour voir tout ce qu'il nous faut découvrir et où obtenir l'information.

Les mots clés sont les suivants : *combien, enfants domestiques, ville, particuliers, termes et conditions, compromettre, enfance, indignités, désavantages.*

Dans certains cas, il vous faut décider du sens que *vous* donnez aux mots en question. Par exemple, *enfants domestiques* : il est évidemment essentiel de définir ce que nous entendons par "enfant domestique".

Bien que les mots de cette expression semblent simples et évidents, il convient de réfléchir soigneusement à chacun d'eux. Il nous faudra peut-être chercher ces mots dans un dictionnaire ou dans la législation et les pratiques existantes pour voir quelle en est la définition usuelle.

Le premier de ces mots est "enfant". Selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, un "enfant" est une personne âgée de moins de 18 ans. Cela résout-il notre problème ? Peut-être mais probablement pas. L'âge minimum d'emploi est inférieur (généralement 14 ou 15 ans). Et dans beaucoup d'endroits, des enfants beaucoup plus jeunes que cela sont employés comme domestiques. A cet âge, l'absence de protection parentale et de scolarité est certainement plus grave. A 7 ans, l'enfance d'une fillette est plus en danger d'être "compromise" qu'à 17 ans.

La méthode la plus simple est peut-être de séparer les tranches d'âge : par exemple moins de 9 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, et 15-18 ans. Ces tranches d'âge permettraient d'obtenir des renseignements sur de très jeunes enfants, sur les enfants n'ayant pas atteint l'âge de l'enseignement primaire, sur ceux qui n'ont pas atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi, et sur ceux de moins de 18 ans. Vous souhaitez peut-être utiliser des qualificatifs : "jeunes enfants", "enfants pubertaires", "adolescents" et "jeunes gens", par exemple.



Qu'est-ce qu'un enfant ?

ELLE : " Qu'est-ce qu'un enfant ? "

LUI : " Vous devez bien savoir ce qu'est un enfant ? "

ELLE : " Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, un enfant est quelqu'un de moins de 18 ans. Mais lorsqu'un garçon ou une fille atteint la maturité, sexuelle ou autre, il ne s'agit plus d'un enfant. "

LUI : " Ma fille s'est mariée à 16 ans. Elle était donc une mariée enfant ! "

ELLE : " Le terme "enfant" est très déroutant. Dans beaucoup de pays, l'âge de la fin de la scolarité, l'âge d'admission à l'emploi et l'âge du consentement sexuel sont tous inférieurs à 18 ans. "

LUI : " En un mot, toute personne âgée de moins de 18 ans a besoin d'une protection spéciale du fait qu'elle n'a pas pleinement atteint l'âge adulte - physiquement, émotionnellement, et intellectuellement. Cela signifie qu'entreprendre des activités d'adultes devrait faire l'objet d'un encadrement adulte. "

ELLE : " Jusqu'à quel âge parle-t-on de travail de l'"enfant"? "

LUI : " Cela dépend de l'âge légal minimum d'admission à l'emploi - qui est généralement de 14 ans pour les emplois ne comportant pas de risques. "

ELLE : " Le service domestique comporte-t-il des risques ? "

LUI : " Ça c'est une autre affaire ! "

Et le "travailleur domestique" ? Un enfant doit-il être rémunéré pour être décrit comme "travailleur" ? Toutefois un travailleur non rémunéré est un esclave. Et si l'enfant a été engagé pour aider sa famille ? Et si l'employeur est un parent ? Il paraît raisonnable de définir un "enfant domestique" comme *"toute personne de moins de 18 ans qui travaille dans un ménage en échange d'un salaire, de la subsistance, ou à la suite d'une transaction entre l'employeur et l'enfant ou la personne responsable ou un parent"*.

Y a-t-il autre chose à définir de cette manière ? Regardez le mot "ville". Vous devez décider de la zone géographique exacte que vous allez couvrir. Allez-vous faire porter tous vos efforts sur un quartier spécifique ? Ou allez-vous tenter de collecter des renseignements qui vous permettront de faire un exposé sur la totalité de la ville, ou sur des zones urbaines dans tout le pays ?

Et les *employeurs* ? Allons-nous inclure des parents de la famille de l'enfant ? Ou bien font-ils partie des personnes responsables de l'enfant ? Pour revenir à la définition d'un "enfant domestique", le test le plus simple est peut-être le suivant : *"l'enfant est-il rémunéré"* ou *"son travail a-t-il fait l'objet d'une transaction"* ? Dans l'affirmative, la personne en question est un "employeur" selon votre définition.

Associer les mots clés aux sources

Voyons maintenant les mots et expressions restants : tout d'abord, *combien*. Comment allons-nous découvrir combien d'enfants appartenant aux tranches d'âge identifiés sont employés comme domestiques ? Les seules sources secondaires possibles figurant sur la liste ci-dessus sont a) les **études de recherche existantes** dirigées par des universitaires ou par des ONG, b) les **données d'enquêtes sur les ménages** disponibles auprès des bureaux des statistiques.

Puis *termes et conditions* d'emploi. Le mot "termes" désigne le paiement ou tout ce qui peut être donné à l'enfant ou aux parents/personne responsable en échange de son travail. Le mot "conditions" s'applique à des questions telles que les horaires de travail, le repos, l'espace réservé à l'enfant ou le lit, les repas, le temps libre, la liberté de quitter la maison, la possibilité de jouer et de jouir de l'interaction sociale, la possibilité de s'instruire, les dispositions prises pour voir régulièrement les parents ou la personne responsable.

Les termes et conditions d'emploi des enfants domestiques sont la clé des problèmes relatifs à cette pratique. Ils entrent fortement en jeu pour déterminer si la situation de l'enfant est analogue à l'esclavage, si elle comporte un certain degré d'exploitation ou si elle est raisonnable. Ils exercent aussi une influence considérable sur la santé physique, psychologique et émotionnelle de l'enfant, et sur ses possibilités de développement personnel, intellectuel et social.

Les "termes" sont sans doute plus faciles à définir que les "conditions". Les "termes" incluent tous les paiements en espèce et en nature que l'enfant travailleur reçoit en échange de son travail. Pour avoir un tableau complet des "conditions" dans lesquelles l'enfant vit et travaille, il peut être utile de passer en revue l'entièreté de la journée de l'enfant : l'heure à laquelle il/elle se lève, prend son petit-déjeuner, le nombre d'heures de travail accomplies avant le petit-déjeuner et ainsi de suite pour le restant de la journée.

Il peut être opportun de consacrer un peu de temps à la recherche de ce que les **personnes bien informées** considèrent comme des termes et conditions d'emploi raisonnables pour les enfants domestiques. Vous obtiendrez ainsi un ensemble de "normes" que vous pourrez comparer aux termes et conditions existants.

Vous pouvez peut-être obtenir des renseignements a) dans les **études de recherche existantes**, b) auprès des **ONG** et des **travailleurs sociaux s'occupant d'enfants**, c) d'autres **personnes bien informées**, d) par les **connaissances et l'observation personnelles**. Les médias et des sources ponctuelles sont peut-être à même de fournir des renseignements supplémentaires. Toutefois, pour obtenir de très bons renseignements, il vous faudra sans doute consulter les sources "primaires" - les enfants travailleurs et les employeurs.

Nous en arrivons maintenant à la question de savoir ce que signifie *compromettre leur enfance*. Concernant le mot *enfance*, la définition de la vie jusqu'à l'âge de 18 ans que donne la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* devrait servir de guide. Quant à savoir si l'enfance du petit travailleur est susceptible d'être compromise, il pourra vous être utile de consulter des pédiatres ou des psychologues spécialistes de l'enfant. Ces derniers pourront vous dire quels sont les besoins et problèmes spécifiquement associés aux différentes tranches d'âge. Par exemple, le très jeune enfant pourra être plus vulnérable physiquement au travail excessif et au transport de lourdes charges. Les fillettes plus âgées seront plus vulnérables à la pression sexuelle.

Ainsi les sources secondaires pour l'expression *compromettre leur enfance* seront a) l'**analyse documentaire** de textes qui font autorité en matière de développement de l'enfant, b) des **personnes bien informées** sur le développement des enfants selon l'âge et le degré de maturité.

Et nous en arrivons aux *indignités* et *désavantages*. Ces deux mots ont leur propre sens dans le contexte du travail des enfants domestiques. "Désavantages" peut comprendre le fait de manger les restes, de ne pas avoir d'espace personnel ou de lit, d'avoir des journées très longues et d'être isolé.

Le mot "indignités" implique quelque chose d'autre : les dommages causés à l'idée que l'on a de soi-même et à sa propre existence en tant qu'être humain indépendant, égal et libre. Ces

“indignités” peuvent comprendre: n’avoir droit qu’à des récriminations et ne jamais recevoir d’éloges, être en butte à des agressions physiques ou verbales, être traité en tant qu’inférieur aux enfants du ménage, être pratiquement en captivité, être considéré comme une créature sans volonté ni opinion personnelles dont la qualité d’existence est entièrement à la merci de la famille de l’employeur.

Les sources d’information secondaires sur les “indignités” comprennent a) les **articles publiés par les médias**, b) les **ONG**; c) d’autres **personnes bien informées** - telles que les animateurs de collectivité et les travailleurs sociaux s’occupant d’enfants, d) les **connaissances personnelles**.

Le schéma ci-après pourra vous aider à planifier votre recherche :

Conseils pratiques : 3
Associer les mots clés aux sources (exemple)

<u>Mots clés</u>	<u>Source</u>	<u>Technique</u>
Combien ?	Données obtenues par recensement	Démarches auprès du bureau des statistiques
	Enquêtes sur les ménages Etudes existantes	Départements universitaires
Termes de l’emploi	Employeurs Contacts personnels Enfants domestiques	Discussion Observation personnelle Entretien
Compromettre l’enfance	Etudes sur la croissance et le développement de l’enfant Psychologues et autres spécialistes de l’enfant	Recherche en bibliothèque Entretiens

Sch
tous
sourc
échés

ont pas été de
récemment
res seront
mes. Mais
tion de la
d’inscrire
chacun la
ée le cas

Vous avez élaboré un **schéma de recherche**. Ce serait une bonne idée de l'accrocher au mur et de vous y reporter régulièrement pour vous assurer que vous suivez votre plan et que vous couvrez systématiquement chacun des points. Cela vous aidera grandement lorsque l'information commencera à s'accumuler et que vous ressentirez le besoin de l'organiser.

Conseils pratiques : 4**Notes et classement de votre information**

Au fur et à mesure que vous consultez des ouvrages et que vous lisez les journaux et des comptes rendus sur la question, vous prenez des notes et photocopiez les documents dont vous vous servirez lors de la mise en forme de votre recherche. Ce matériel deviendra bientôt volumineux et menacera de vous submerger. Si vous n'avez pas une bonne méthode pour organiser tout cela vous risquez d'oublier totalement telle ou telle source et l'information qu'elle contient lorsque vous rédigerez votre rapport.

Pour classer votre matériel, vous pouvez par exemple utiliser les mêmes *mots clés* que ceux dont vous vous êtes servis pour analyser votre projet. Lorsque vous prenez des notes, laissez un espace en haut de la page pour y insérer les mots clés appropriés à l'information qui figure sur cette page. Par exemple, si vous avez lu un compte rendu faisant état de jeunes filles enceintes célibataires qui sont devenues enceintes alors qu'elles travaillaient comme domestiques, vous pourriez inscrire en haut de la page : *enfance compromise* et *indignités* et *désavantages*. Lorsque vous classerez l'information, faites deux copies de ces pages et rangez les copies dans les dossiers portant ces mentions.

Lorsque vous voulez vous rappeler de consulter un document sur un sujet donné, inscrivez son nom sur une feuille de papier et l'endroit où vous l'avez rangé. Puis inscrivez les mots clés des sujets couverts en haut de la page, faites le nombre de copies nécessaires de cette feuille de papier et classez-les dans les dossiers pertinents.

Tout cela peut évidemment être informatisé. Mais faire la saisie sur ordinateur représente un travail supplémentaire, vous pourriez être submergés par la tâche. Quoi que vous fassiez, adoptez un système simple, un système dans lequel il vous sera facile de classer votre matériel. Faites le moins possible confiance à votre mémoire. Votre mémoire vous fera défaut !

Mise au point finale

Après avoir collecté des renseignements auprès de sources secondaires, votre vue d'ensemble du sujet sera sans doute fort différente de celle que vous aviez au départ. Il vous faudra peut-être modifier quelque peu les questions de recherche ou la déclaration de recherche.

Vous avez peut-être découvert certaines choses. Par exemple, contrairement à la supposition que les enfants en service domestique vivent en majorité dans les ménages qui les emploient, vous avez découvert que nombre d'entre eux se rendent quotidiennement à leur travail. Vous voudrez peut-être modifier la question de recherche comme suit : **Combien d'enfants en service domestique à (nom de la ville) logent chez leur employeur et sont employés selon des termes et dans des conditions qui compromettent leur enfance ?**

Vous devriez maintenant être en mesure de savoir quels sont les types d'information qui ne peuvent être obtenus auprès des sources secondaires et qui nécessitent un travail de recherche spécial auprès de sources primaires. Vous devriez aussi savoir quels sont les principaux obstacles à la découverte de ce qu'il vous faut savoir, et vous aurez déjà discuté avec des personnes bien informées de la manière de surmonter ces obstacles.

Mais si l'information que vous avez collectée est suffisante pour répondre à vos questions de recherche, vous vous serez épargné la peine et la dépense d'entreprendre une enquête qui aboutirait au même résultat. Toutefois il se peut que vous soyez plus que jamais convaincu de la nécessité d'une recherche primaire...

Résumé

Un certain nombre de sources d'information existantes ou "secondaires" peuvent fournir les réponses à vos questions de recherche. Lorsque vous déciderez des personnes ou des ouvrages à consulter, il est important de remettre en question chaque élément de ce que vous souhaitez savoir. Il est également important de noter systématiquement l'information collectée. La méthode utilisée pour obtenir des réponses des sources secondaires pourra radicalement changer vos perceptions. Elle préparera aussi le terrain de la recherche "primaire".

Collecte d'informations de première main - 1 : les enquêtes

Vous devrez recueillir deux sortes d'informations de première main pour avoir un tableau complet de la situation des enfants domestiques dans la zone géographique que vous aurez choisie. La première est du domaine pratique, il s'agit d'une information **quantitative** qui vous apportera des renseignements de base au sujet des enfants domestiques afin de vous donner une vue d'ensemble de la situation. Le présent chapitre vous montre comment procéder pour collecter ce genre d'information. Le deuxième type d'information dont vous aurez besoin concerne les témoignages individuels des enfants travailleurs eux-mêmes (information **qualitative**) ; c'est le sujet du chapitre six.

Vous aurez besoin d'une information de base - sur l'âge des enfants, leur sexe, leur nombre, le lieu dont ils sont originaires, la raison pour laquelle ils travaillent, leur rémunération, leurs conditions de vie - afin de mettre au point le type d'aide qui convient aux endroits les plus appropriés. Cette information est également nécessaire car, sans elle, on ne peut pas parler en connaissance de cause des problèmes auxquels sont confrontés les enfants travailleurs. Sans les faits, ceux qui pensent que les enfants domestiques ont la chance d'être placés dans de "bons ménages" peuvent dire que nous n'avons rien prouvé, ils peuvent même nous accuser de soulever des problèmes à mauvais escient. Et en ce qui nous concerne, si nous ne possédons pas notre sujet à fond, nous ne pourrions en parler ou agir sans hésitations.

Je vais organiser une campagne

ELLE : " Je vais organiser une campagne sur la manière dont les gens traitent les enfants qu'ils emploient comme domestiques. Le nombre de ceux qui les battent ou les injurient est effroyable. "

LUI : " Combien sont-ils à traiter généralement leurs petits serveurs de la sorte ? "

ELLE : " Je ne sais pas exactement, mais je suis sûre qu'ils sont très nombreux. "

LUI : " Je ne suis pas de votre avis. J'imagine qu'ils sont peu nombreux. "

ELLE : " Et puis il y a tous ceux qui exploitent sexuellement les fillettes qu'ils emploient, celles-ci se retrouvent enceintes et sont jetées à la rue ! "

LUI : " Combien d'enfants domestiques finissent dans la rue ? "

ELLE : " Je ne sais pas exactement ... "

LUI : " Vous devriez faire attention car les gens qui ont de l'influence vont vous discréditer. Ne pensez-vous pas que vous devriez faire campagne sur des sujets que vous connaissez *bien* ? "

L'estimation du nombre d'enfants concernés est une partie importante de l'information qui est nécessaire pour avoir une "vue d'ensemble" de la situation. Lorsque la pratique est très répandue, il

convient de lui accorder une attention particulière du fait du grand nombre d'enfants concernés. Tant que les gens n'auront pas pris conscience du nombre d'enfants qui travaillent de cette manière dans le monde entier, et des conséquences de ce travail sur leur bien-être, cette question restera en suspens.

Nous avons déjà examiné au chapitre quatre comment collecter des données démographiques de sources secondaires, y compris les enquêtes auprès des ménages. Dans le présent chapitre nous allons examiner comment collecter l'information de base auprès de sources primaires.

Les enquêtes : clé de l'information de base

Il n'existe en fait qu'une seule manière de collecter une information de base auprès de sources primaires : en faisant une enquête. Il est d'usage de mener de telles enquêtes de manière systématique en allant de porte en porte. Mais vous pouvez aussi faire votre enquête par téléphone. Toutefois, du fait que dans de nombreux pays en développement seuls les foyers qui occupent le haut de l'échelle socioéconomique possèdent le téléphone, nous allons nous concentrer sur les méthodes qui consistent à aller de porte en porte.

Trois organisations ont mené des enquêtes de grande envergure sur l'emploi des enfants domestiques ; ce sont : WAO-Afrique, Togo, SCF (Australie), Bangladesh, et CWIN, Népal (voir l'annexe 1). Ces enquêtes ont toutes été effectuées dans le cadre d'études globales sur le travail des enfants domestiques ; ce sont les "analyses de situation" sur l'emploi des enfants comme domestiques les plus intéressantes qui aient été entreprises dans le monde.

Lorsqu'une organisation est suffisamment importante pour avoir quelque espoir d'influencer la politique nationale en matière de protection de l'enfance, il est approprié d'entreprendre une étude de grande envergure basée principalement sur les enquêtes auprès des ménages. Tel est le cas si l'organisation jouit d'une autorité reconnue auprès du gouvernement, si elle travaille en collaboration avec une grande organisation internationale, telle que l'OIT-IPEC ou l'UNICEF, ou si elle travaille sous les auspices d'un organe d'importance nationale, tel qu'un "forum des droits de l'enfant". Mais une petite ONG indépendante devrait probablement s'en tenir à la collecte d'une information de base auprès de sa clientèle, ou entreprendre une enquête relativement modeste et centrée sur un point spécifique, du moins pour commencer, même si à long terme il paraît approprié d'influencer la politique nationale.

Si l'on envisage de faire une étude/enquête de grande envergure au plan urbain ou au plan national, il sera nécessaire d'employer une équipe de professionnels. Lorsque le Togo et le Bangladesh ont effectué leurs enquêtes, soutenues par ASI, ils ont opté pour l'emploi d'équipes multidisciplinaires. Ces équipes étaient composées de sociologues expérimentés afin de garantir la rigueur académique, de personnel d'ONG, de spécialistes du droit, et, dans le cas du Togo, d'un journaliste.

Une mise en garde. L'information obtenue auprès des enfants travailleurs eux-mêmes est un élément essentiel tant des enquêtes quantitatives que qualitatives. Mais il est souvent difficile de recueillir des renseignements auprès d'enfants, du fait de la nature délicate des questions posées et de l'endroit où a lieu l'entretien (tel que le domicile de l'employeur). Avant d'élaborer une enquête, il

faut donc consulter le chapitre six pour se renseigner sur la manière de collecter l'information auprès des enfants concernés.

Entreprise d'une enquête au domicile des employeurs

Entreprendre une enquête indépendante au domicile des employeurs aurait pour but de dresser un tableau général de la pratique de l'emploi d'enfants dans l'ensemble de la société. Etablir la fréquence de cette pratique dans l'ensemble de la société pourrait être un but connexe.

Les organisations qui fonctionnent à un niveau plus modeste pourront souhaiter mener une enquête auprès des ménages de la zone couverte par leur projet, ou auprès des familles avec lesquelles elles sont en contact. Les résultats d'une telle enquête devraient généralement être révélateurs et particulièrement utiles au programme de l'organisation en question - si l'enquête a été conçue à cette fin. C'est là qu'il est important d'établir avec soin les buts de la recherche - **Que devons-nous savoir, et pourquoi ?** - tels qu'ils sont décrits au chapitre trois. Mais une enquête effectuée auprès d'un groupe déterminé au préalable, tel que des familles dans une zone couverte par un projet, ne donnera pas de résultats valables pour l'ensemble de la société.

Note : Il vous sera beaucoup plus facile d'avoir accès aux enfants domestiques si vous pouvez obtenir le soutien de leurs employeurs. Les employeurs seront vraisemblablement sceptiques au départ, mais les données d'expérience du programme IPEC de l'OIT laissent à penser que les employeurs peuvent soutenir ce que vous faites s'ils y ont participé au stade initial. En informant les employeurs de ce que vous faites, et des raisons pour ce faire, il pourrait être possible d'obtenir le soutien des plus progressistes d'entre eux, ceux-ci pourront même vous aider à convaincre les employeurs plus réticents de soutenir votre travail. Vous pouvez également essayer une manière plus indirecte d'aborder les employeurs, par exemple en contactant les associations et clubs locaux que fréquentent les employeurs ; il peut aussi y avoir des réseaux de travailleurs domestiques adultes qui connaissent les enfants travailleurs dans la région.

Sélection d'un échantillon de ménages qui feront l'objet de l'enquête

La première démarche consiste à sélectionner un échantillon de ménages qui feront l'objet de l'enquête. L'échantillon doit être aussi représentatif que possible, de sorte que votre résultat soit aussi valable que possible pour les enfants domestiques en général lorsque vous aurez analysé vos données et que vous direz : "X% d'enfants domestiques étaient âgés de moins de 14 ans", ou bien "X% étaient illettrés".

Le but doit être de sélectionner un échantillon aussi neutre et aussi représentatif que possible. Cette sélection est une question technique qui nécessitera certainement l'aide de professionnels. Le tirage de l'échantillon peut s'effectuer par différentes méthodes, dont certaines portent le nom de tirage "aléatoire", "non aléatoire" ou "à choix intentionnel". Pour être vraiment "aléatoire", une méthode doit être sophistiquée, l'inverse de fortuite. Le but d'un tirage véritablement aléatoire est de réduire la distorsion dans l'échantillon - afin d'éviter par exemple de faire peser une contrainte trop importante sur un certain groupe ethnique ou une certaine catégorie sociale de

personnes sondées. Les méthodes “non aléatoires” demandent plus de discernement ; elles excluent de l'échantillon les sujets très onéreux, qui prennent beaucoup de temps ou qui sont difficiles à sonder, et dont l'inclusion dans l'échantillon n'apporterait pas grand changement aux résultats de l'enquête. Bien que ces échantillons soient utiles pour faire apparaître les questions clés et peuvent être très précieux lors de l'élaboration de programmes pour enfants travailleurs, ils laissent la porte ouverte à la distorsion, et, d'une manière générale, l'information obtenue de cette manière ne devrait pas être utilisée pour généraliser en ce qui concerne l'ensemble de la population. La plupart des échantillons représentent donc un compromis.

Afin de mettre au point un bon échantillon, il vous faudra consulter des statisticiens du bureau national ou municipal des statistiques. Ils ont peut-être une “base de sondage” établie d'après le plan des quartiers, le nombre d'habitants et les désignations socioéconomiques, que vous pourrez utiliser. Ou bien ils pourront vous aider à en créer une, comme l'a fait CWIN au Népal.¹

L'élaboration de l'échantillon nécessitera presque certainement un mélange de méthodes de tirage aléatoire et non aléatoire. La sélection des zones locales, des districts et des rues pourrait être effectuée par une méthode aléatoire (il existe des techniques pour ce faire, au moyen de tables de nombres au hasard) ; ainsi vous garantissez en même temps que toutes les catégories sociales d'un quartier sont incluses proportionnellement à leur nombre dans la ville et au nombre de leurs habitants. Cette méthode serait “systématiquement aléatoire” et pourrait conduire à une sélection d'environ 20 districts représentant quatre groupes socioéconomiques différents.

Puis dans chaque district, vous décidez du nombre de ménages qui feront l'objet de votre enquête, environ une dizaine. La sélection des ménages mêmes pourrait être effectuée par une méthode aléatoire ou non aléatoire. Au Népal, par exemple, les chercheurs ont sélectionné des ménages dans les districts où ils savaient que des enfants étaient employés comme domestiques, leur sélection a donc été non aléatoire.

Si vous suivez une méthode aléatoire, vous utilisez également une technique statistique pour dresser une liste aléatoire de ménages, puis vous rendez visite aux ménages figurant sur la liste jusqu'à ce que vous en ayez trouvé 10 qui emploient des enfants domestiques. Ensuite vous procédez aux entretiens dans ces 10 ménages. Cela vous donnera des chiffres de fréquence valables : vous découvrirez ainsi la proportion de ménages qui emploient des enfants domestiques et ceux qui n'en emploient pas dans les quartiers échantillonnés, et vous pourrez établir un coefficient de corrélation entre ces chiffres et le nombre d'habitants. Toutefois, les études qui jusqu'à maintenant ont fourni une estimation de la fréquence ont été effectuées par un processus d'entretien plus simple au sein d'un échantillon spécial (voir ci-dessous, pour le Népal et l'Indonésie).

La présente explication de l'échantillonnage n'a d'autre but que d'illustrer les complexités dont il faut tenir compte. C'est pourquoi nous insistons sur le fait qu'il faut obtenir l'aide de professionnels pour établir l'échantillon. Il est évident que les données ne sont pas rigoureuses si l'enquête n'est pas effectuée auprès de la totalité de la population ciblée. Mais cela représente une

¹ Si vous désirez consulter un ouvrage sur les techniques d'enquête, y compris le processus d'échantillonnage “aléatoire” et ses nombreuses variantes, consultez le livre d'Oxfam : [Social Survey Methods: A Fieldguide for Development Workers](#), de Paul Nichols, publié en 1991 et disponible auprès des bureaux d'Oxfam.

tâche impossible. Plus les entretiens sont nombreux, plus les résultats sont justes. Mais il n'est pas possible de procéder à des entretiens dans des centaines de ménages. La justesse des résultats augmente si l'échantillon est bien sélectionné. Dans le cas d'un bon échantillon, de 100 à 200 entretiens devraient suffire pour produire une information de base utile et représentative sur les enfants domestiques.

Le nombre fait la force

- L'ENFANT " Je me demande combien d'enfants sont dans le même cas que moi ? "
- ELLE : " Je dois avouer que nous n'en savons rien. "
- LUI : " Vous devriez le savoir si vous voulez que votre campagne soit efficace. "
- ELLE : " C'est la situation dans laquelle se trouvent les enfants qui importe, pas leur nombre. "
- LUI : " Mais si les gens étaient conscients de ce nombre, ils y feraient plus attention. "
- L'ENFANT : " Le nombre fait la force. "

Estimation de la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques

Dans un instant, nous allons examiner d'autres aspects de la façon de mener une enquête quantitative générale. Mais nous allons tout d'abord continuer sur le thème des échantillons, compte tenu de la difficile question de la **fréquence**.

L'estimation du nombre d'enfants employés comme domestiques dans une ville ou dans un pays s'est révélée insaisissable. Elle n'est toutefois pas impossible et elle est nécessaire. Sans une estimation de ce nombre, nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit d'un groupe important d'enfants travailleurs méritant que l'on y prête une attention particulière. L'élaboration du processus de l'échantillonnage et de l'enquête exige l'aide de statisticiens professionnels. L'avis d'experts qui ont travaillé sur des recensements et sur de précédentes enquêtes auprès des ménages et qui ont le nombre d'habitants et des cartes détaillées à leur disposition est également nécessaire.

Exemple : le Népal

Une méthode différente de celle qui a été utilisée pour sélectionner les ménages qui feraient l'objet de l'enquête a été mise au point au Népal pour déterminer la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques. Cette méthode se nomme "échantillonnage en grappe". Cinq districts urbains ont été sélectionnés parmi tous les districts de la vallée de Katmandou, compte tenu du nombre de ménages et d'habitants, puis 25 ménages ont été sélectionnés dans chaque district. Chacun de ces 125 ménages a fait l'objet d'une visite, une seule question leur a été posée : le ménage emploie-t-il, ou non, un travailleur domestique âgé de moins de 16 ans ?

A partir de ces réponses, la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques a pu être calculée pour l'ensemble de la population urbaine : le résultat obtenu était de 19 % des ménages.

A partir de cela et de la connaissance du nombre d'habitants, la totalité d'enfants domestiques a pu être estimée. Toutefois, cette opération n'a pas donné d'autres résultats - ni les groupes en bas âge, ni le sexe, ni le taux d'alphabétisation. Le processus permettant d'obtenir une information plus détaillée au moyen d'entretiens s'est déroulé séparément. Ce compromis a permis d'effectuer une collecte approximative de données quantitatives de base et de calculer un taux de fréquence approximatif à partir de différents échantillons.

Au Népal, CWIN a estimé qu'il était essentiel de connaître l'étendue de la pratique de l'emploi d'enfants comme domestiques afin de faire campagne à ce sujet. L'organisation a donc déployé un effort supplémentaire pour faire cette étude et a entrepris une opération spéciale pour obtenir cette information. Il est certain qu'il serait utile d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les taux de fréquence aux plans national et urbain, tant pour les campagnes internationales que locales.

Formulaire ou questionnaire d'entretien

Un certain nombre de points liés au formulaire d'entretien - les questions à poser aux employeurs et aux enfants domestiques - demandent réflexion. Tous les chercheurs soulignent la difficulté d'obtenir la coopération des employeurs - sans laquelle toute l'enquête s'écroulera. Les employeurs doivent donc être traités avec beaucoup de respect et les questions choisies avec soin. Elles ne doivent pas blesser, ni être superflues, ni faire perdre le temps de l'employeur.

Il est également important d'être concis en ce qui vous concerne. Les entretiens ne doivent pas dépasser 45 mn par ménage, environ, sinon vous ne pourrez pas en avoir plusieurs par jour. Cela vous obligerait à employer plus de chercheurs, à passer plus de temps et augmenterait les coûts. La saisie et l'analyse des données seraient également plus longues.

La longueur du questionnaire et la durée de l'entretien sont fonction du but de l'enquête. Pour chaque question que vous envisagez d'inclure dans le questionnaire, vous devez donc vous poser la question : *Avons-nous vraiment besoin de savoir cela ?* Vous devez vous demander aussi : ***Pouvons-nous obtenir cette information d'une autre manière ?*** - notamment dans le cas où la question pourrait blesser. Dans le cas où vous avez déjà un profil socioéconomique du quartier faisant l'objet de votre enquête, il n'est peut-être pas nécessaire de demander aux employeurs quel est leur revenu, leur degré d'instruction ou leur profession.

Tous les mots clés devront être définis, tel que nous l'avons expliqué au chapitre quatre : *enfant domestique* (avec les tranches d'âge), *employeur*, *termes et conditions*, etc. .

Le formulaire d'entretien devrait être rempli par les chercheurs. Afin que le processus soit aussi rapide que possible et qu'il soit facile de saisir les données par la suite, les questions devraient être à choix multiple ou du style "soit l'un soit l'autre", de manière à pouvoir cocher des cases et à insérer facilement les réponses.

Conseils pratiques : 5
Liste complète de questions

Les questions peuvent être groupées par sujet. En voici la liste complète :

- **Questions relatives au ménage : nombre de membres de la famille, dimension de la maison, nombre de pièces de différentes sortes, type de matériel pour les travaux domestiques, par ex. les installations d'eau courante et sanitaires.**
- **Questions relatives à l'enfant domestique : âge (par tranche, pré-définie), sexe, adresse de sa famille, origine ethnique, lien de parenté avec le ménage.**
- **Questions relatives au recrutement : méthode de recrutement, date du recrutement, emploi précédent, durée de l'emploi, contact maintenu avec les parents ou la "protectrice".**
- **Questions relatives aux termes et conditions d'emploi, y compris la nature des tâches accomplies, les horaires de travail, les périodes de repos, les occasions de loisir, et le temps libre.**
- **Questions relatives au logement, aux repas et aux conditions de vie.**
- **Questions relatives à la conduite, à l'attitude, au rendement et aux relations avec les autres membres de la famille.**
- **Questions relatives à la santé, au degré d'instruction et au bien-être.**
- **Questions relatives à l'avenir de l'enfant travailleur.**
- **Questions à poser aux employeurs ; leur degré de satisfaction des enfants domestiques et leurs idées sur l'emploi d'enfants comme domestiques en général.**
- **Questions relatives à la connaissance des droits de l'enfant.**

Il est nécessaire de bien réfléchir à ce que ces questions devraient inclure, ce qu'elles ne devraient pas inclure, à la manière de les poser etc. . Il faut faire attention à ce que le questionnaire ne fasse pas 20 pages. C'est un piège qu'il est important d'éviter. Vous tomberez dans ce piège si vous ne centrez pas votre attention sur les éléments clés à découvrir dans chaque domaine.

Revoyez chaque question plusieurs fois et demandez-vous : **Comment la réponse à cette question va-t-elle affecter la politique et les activités de campagne dans ce domaine ?** Si la réponse n'est pas claire, ne posez pas la question. Par exemple, vous est-il utile de connaître le degré d'instruction des employeurs ? Avez-vous vraiment besoin de savoir quelle est la situation matrimoniale de la mère de l'enfant domestique ? Ou le nombre de ses frères et soeurs ? Il est possible que oui - mais vous devez savoir pourquoi.

Lors des entretiens, il convient de rechercher la participation maximum de l'enfant travailleur, soit en posant les mêmes questions à l'employeur et à l'enfant domestique, soit en posant à l'enfant des questions différentes. Du fait de la délicatesse de la situation, il vous faudra peut-être les poser en présence de l'employeur.

Au cours des études de recherche, il est parfois demandé aux enfants domestiques s'ils sont satisfaits de leur emploi, et des questions leur sont posées sur des sujets tels que les mauvais traitements, mais on ne peut pas vraiment s'attendre à des réponses exactes, et ce genre de questions peut parfois causer des problèmes. Toutefois, les enfants travailleurs peuvent répondre franchement quant à la raison pour laquelle ils ont quitté leur emploi précédent, et on peut faire des déductions d'après la durée du présent emploi.

Tous les formulaires et questionnaires d'entretien doivent être testés avant d'en rédiger la version définitive.

Choix et formation des enquêteurs et des assistants de recherche

Toutes les personnes qui ont travaillé pour le compte d'ONG ayant entrepris une recherche sur le travail des enfants domestiques insistent sur l'importance de recruter une équipe de membres compétents. Même si ces derniers n'ont pas d'entretiens en profondeur avec les enfants - pour lesquels une formation et des compétences spéciales sont nécessaires - ils devront persuader des employeurs réticents à participer à l'enquête et à autoriser leurs enfants travailleurs à y participer ; ils devront aussi obtenir certains renseignements que bon nombre de personnes ne fourniront pas avec enthousiasme.

La grande majorité des employeurs et des enfants travailleurs qui feront l'objet de l'entretien étant du sexe féminin, il serait peut-être judicieux de recruter des enquêtrices et assistantes de recherche. Toutefois, l'enquête aura peut-être plus de poids si des hommes y participent. Les enquêteurs peuvent travailler deux par deux, un homme et une femme. La composition homme ou femme de l'équipe dépendra de la situation. Réfléchissez-y soigneusement dans votre propre contexte.

Tous les enquêteurs doivent être soigneusement formés et sensibilisés. Ils peuvent tester mutuellement les questionnaires en jeu de rôle. Ils peuvent préparer des phrases rassurantes à l'intention des employeurs obstructionnistes ou peu coopératifs. Ils doivent connaître les quartiers qui leur sont attribués, ou posséder de bonnes cartes et s'exercer à la pratique de la planification de routes et de programmes qui leur feront gagner du temps. Ils doivent aussi comprendre le système dans lequel ils entreront l'information collectée, ou être à même de saisir les données du questionnaire sur ordinateur, si cela fait partie de leurs responsabilités.

Les enquêteurs doivent aussi avoir la possibilité de rendre compte régulièrement de leurs visites dans les ménages. Leurs réactions à ce qu'ils auront appris au sujet du travail des enfants domestiques pourraient être un élément important du processus de l'enquête.

L'enquête par téléphone

Lorsque les ressources sont insuffisantes pour faire une enquête de porte en porte avec des équipes d'enquêteurs, une enquête par téléphone peut être une solution de remplacement pratique. Toutefois, cette option n'est valable que si les ménages sont presque tous équipés du

téléphone.

Exemple : Indonésie

Afin d'estimer la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques dans la grande banlieue de Jakarta (Jabotabek), le centre de recherche Atma Jaya en Indonésie a décidé de mener une enquête par téléphone. Vingt-cinq pour cent seulement des ménages de Jabotabek possédaient le téléphone, ce qui a créé une distorsion de l'enquête en faveur des groupes ayant un revenu intermédiaire et supérieur. Cela a probablement entraîné une sous-estimation plutôt qu'une surestimation, du fait que l'emploi d'enfants comme domestiques est probablement aussi répandu, sinon plus, dans les ménages ayant un revenu inférieur.

Une base de sondage a été élaborée à partir de l'annuaire téléphonique de Jakarta pour 1995, au moyen des méthodes systématique et aléatoire pour sélectionner l'échantillon. Deux cent quatre-vingt-sept ménages ont reçu des appels téléphoniques. On leur a demandé si à un certain moment des enfants avaient travaillé chez eux comme domestiques. Si leur réponse était affirmative, on leur a alors posé la question de la tranche d'âge, du lieu d'origine des enfants et de la manière dont ceux-ci avaient été recrutés, ainsi que de leur position socioéconomique.

Sur les ménages contactés, 50 % (151) employaient des domestiques, parmi ces 50 %, 29 % (44 ménages) employaient des enfants domestiques âgés de moins de 15 ans (âge de fin de scolarité). Cela a permis aux chercheurs de calculer que plus de 400 000 enfants travaillaient comme domestiques dans la grande banlieue de Jakarta. Cela à son tour laissait supposer que le chiffre national de 2 400 000 enfants économiquement actifs dans le pays était probablement sous-estimé par un facteur de trois.

L'information collectée grâce à l'enquête par téléphone a été corrélée avec des entretiens en profondeur, entrepris en face-à-face avec un petit échantillon d'enfants et d'employeurs pour obtenir un tableau de la pratique dans l'ensemble de l'Indonésie.

Enregistrement et analyse de vos résultats

L'avantage d'entreprendre une enquête quantitative au moyen de questionnaires ou de formulaires d'entretien est que les données collectées sont déjà organisées d'une manière prédéterminée pour l'analyse.

Les données doivent être introduites dans des formules, par exemple sous forme de tableaux, normalement à l'aide d'un ordinateur. C'est là un autre exemple où la compétence de spécialistes en analyse statistique pourra être nécessaire afin de produire les interprétations et déductions pertinentes.

Toutefois, l'organisation des résultats aux fins de rédiger le rapport sera relativement facile, selon les sujets sur lesquels les questions ont été posées.

Enquête spécifique auprès d'un groupe restreint

Et maintenant, retournons à la possibilité esquissée plus haut : à savoir que vous pourriez souhaiter mener une enquête auprès d'un groupe déterminé au préalable - par exemple, les enfants travailleurs qui fréquentent votre centre d'accueil ou votre programme éducatif, les ménages dans lesquels ils travaillent, ou les familles des enfants travailleurs dans les "communautés pourvoyeuses".

La première chose à faire dans ce cas est de procéder par étape en vous posant la question **Que devons-nous savoir, et pourquoi ?** définie ci-dessus, afin de mettre au point une déclaration d'intention de votre recherche qui soit claire. Naturellement, vous allez poser des questions concernant l'âge, le sexe, l'adresse familiale, mais l'accent sur d'autres éléments - degré d'instruction, place dans le ménage - sera fonction de la réponse à cette question primordiale.

Puis vous pouvez suivre les autres activités décrites ci-dessus, à l'exception de l'échantillonnage, dont vous n'avez pas besoin du fait que la population faisant l'objet de votre enquête a déjà été déterminée.

Les domaines importants sont le contenu des questionnaires et la préparation des entretiens. Même si vous pensez qu'il s'agit d'une enquête de petite envergure, devant être menée auprès de "personnes que vous connaissez", il vous faut tout de même réfléchir soigneusement à chacun des points et vous assurer qu'elle est effectuée correctement. Sinon vous allez passer beaucoup de temps et découvrir très peu de choses nouvelles.

Les réponses que vous donnera votre recherche pourront vous orienter vers une nouvelle recherche. Si vos réponses révèlent que de nombreux enfants domestiques de votre groupe sont originaires d'une certaine communauté ou d'un certain district, cela peut indiquer que c'est dans cette communauté ou ce district que devra avoir lieu la prochaine campagne d'action et de recherche.

Résumé

Mener une enquête est la meilleure manière d'élaborer un tableau de la pratique de l'emploi d'enfants comme domestiques dans une société donnée, y compris la fréquence de cette pratique. Comme vous souhaiterez probablement changer la manière dont les gens traitent les enfants domestiques tant au niveau local que national, vous pouvez vous attendre à devoir mener à longue échéance une étude assez conséquente et complexe afin d'influencer la politique au plan national. Toutefois, une petite organisation peut commencer par une enquête de faible envergure afin de produire un effet au niveau local. Hormis l'élaboration de l'échantillon, les domaines clés qui demandent du temps et des efforts sont l'établissement du questionnaire et la formation de l'équipe. L'analyse des résultats sera très importante ; pour ce faire, vous aurez sans doute besoin d'une aide professionnelle.

Collecte d'informations de première main - 1 : les enquêtes

Vous devrez recueillir deux sortes d'informations de première main pour avoir un tableau complet de la situation des enfants domestiques dans la zone géographique que vous aurez choisie. La première est du domaine pratique, il s'agit d'une information **quantitative** qui vous apportera des renseignements de base au sujet des enfants domestiques afin de vous donner une vue d'ensemble de la situation. Le présent chapitre vous montre comment procéder pour collecter ce genre d'information. Le deuxième type d'information dont vous aurez besoin concerne les témoignages individuels des enfants travailleurs eux-mêmes (information **qualitative**) ; c'est le sujet du chapitre six.

Vous aurez besoin d'une information de base - sur l'âge des enfants, leur sexe, leur nombre, le lieu dont ils sont originaires, la raison pour laquelle ils travaillent, leur rémunération, leurs conditions de vie - afin de mettre au point le type d'aide qui convient aux endroits les plus appropriés. Cette information est également nécessaire car, sans elle, on ne peut pas parler en connaissance de cause des problèmes auxquels sont confrontés les enfants travailleurs. Sans les faits, ceux qui pensent que les enfants domestiques ont la chance d'être placés dans de "bons ménages" peuvent dire que nous n'avons rien prouvé, ils peuvent même nous accuser de soulever des problèmes à mauvais escient. Et en ce qui nous concerne, si nous ne possédons pas notre sujet à fond, nous ne pourrions en parler ou agir sans hésitations.

Je vais organiser une campagne

ELLE : " Je vais organiser une campagne sur la manière dont les gens traitent les enfants qu'ils emploient comme domestiques. Le nombre de ceux qui les battent ou les injurient est effroyable. "

LUI : " Combien sont-ils à traiter généralement leurs petits serveurs de la sorte ? "

ELLE : " Je ne sais pas exactement, mais je suis sûre qu'ils sont très nombreux. "

LUI : " Je ne suis pas de votre avis. J'imagine qu'ils sont peu nombreux. "

ELLE : " Et puis il y a tous ceux qui exploitent sexuellement les fillettes qu'ils emploient, celles-ci se retrouvent enceintes et sont jetées à la rue ! "

LUI : " Combien d'enfants domestiques finissent dans la rue ? "

ELLE : " Je ne sais pas exactement ... "

LUI : " Vous devriez faire attention car les gens qui ont de l'influence vont vous discréditer. Ne pensez-vous pas que vous devriez faire campagne sur des sujets que vous connaissez *bien* ? "

L'estimation du nombre d'enfants concernés est une partie importante de l'information qui est nécessaire pour avoir une "vue d'ensemble" de la situation. Lorsque la pratique est très répandue, il

convient de lui accorder une attention particulière du fait du grand nombre d'enfants concernés. Tant que les gens n'auront pas pris conscience du nombre d'enfants qui travaillent de cette manière dans le monde entier, et des conséquences de ce travail sur leur bien-être, cette question restera en suspens.

Nous avons déjà examiné au chapitre quatre comment collecter des données démographiques de sources secondaires, y compris les enquêtes auprès des ménages. Dans le présent chapitre nous allons examiner comment collecter l'information de base auprès de sources primaires.

Les enquêtes : clé de l'information de base

Il n'existe en fait qu'une seule manière de collecter une information de base auprès de sources primaires : en faisant une enquête. Il est d'usage de mener de telles enquêtes de manière systématique en allant de porte en porte. Mais vous pouvez aussi faire votre enquête par téléphone. Toutefois, du fait que dans de nombreux pays en développement seuls les foyers qui occupent le haut de l'échelle socioéconomique possèdent le téléphone, nous allons nous concentrer sur les méthodes qui consistent à aller de porte en porte.

Trois organisations ont mené des enquêtes de grande envergure sur l'emploi des enfants domestiques ; ce sont : WAO-Afrique, Togo, SCF (Australie), Bangladesh, et CWIN, Népal (voir l'annexe 1). Ces enquêtes ont toutes été effectuées dans le cadre d'études globales sur le travail des enfants domestiques ; ce sont les "analyses de situation" sur l'emploi des enfants comme domestiques les plus intéressantes qui aient été entreprises dans le monde.

Lorsqu'une organisation est suffisamment importante pour avoir quelque espoir d'influencer la politique nationale en matière de protection de l'enfance, il est approprié d'entreprendre une étude de grande envergure basée principalement sur les enquêtes auprès des ménages. Tel est le cas si l'organisation jouit d'une autorité reconnue auprès du gouvernement, si elle travaille en collaboration avec une grande organisation internationale, telle que l'OIT-IPEC ou l'UNICEF, ou si elle travaille sous les auspices d'un organe d'importance nationale, tel qu'un "forum des droits de l'enfant". Mais une petite ONG indépendante devrait probablement s'en tenir à la collecte d'une information de base auprès de sa clientèle, ou entreprendre une enquête relativement modeste et centrée sur un point spécifique, du moins pour commencer, même si à long terme il paraît approprié d'influencer la politique nationale.

Si l'on envisage de faire une étude/enquête de grande envergure au plan urbain ou au plan national, il sera nécessaire d'employer une équipe de professionnels. Lorsque le Togo et le Bangladesh ont effectué leurs enquêtes, soutenues par ASI, ils ont opté pour l'emploi d'équipes multidisciplinaires. Ces équipes étaient composées de sociologues expérimentés afin de garantir la rigueur académique, de personnel d'ONG, de spécialistes du droit, et, dans le cas du Togo, d'un journaliste.

Une mise en garde. L'information obtenue auprès des enfants travailleurs eux-mêmes est un élément essentiel tant des enquêtes quantitatives que qualitatives. Mais il est souvent difficile de recueillir des renseignements auprès d'enfants, du fait de la nature délicate des questions posées et de l'endroit où a lieu l'entretien (tel que le domicile de l'employeur). Avant d'élaborer une enquête, il

faut donc consulter le chapitre six pour se renseigner sur la manière de collecter l'information auprès des enfants concernés.

Entreprise d'une enquête au domicile des employeurs

Entreprendre une enquête indépendante au domicile des employeurs aurait pour but de dresser un tableau général de la pratique de l'emploi d'enfants dans l'ensemble de la société. Etablir la fréquence de cette pratique dans l'ensemble de la société pourrait être un but connexe.

Les organisations qui fonctionnent à un niveau plus modeste pourront souhaiter mener une enquête auprès des ménages de la zone couverte par leur projet, ou auprès des familles avec lesquelles elles sont en contact. Les résultats d'une telle enquête devraient généralement être révélateurs et particulièrement utiles au programme de l'organisation en question - si l'enquête a été conçue à cette fin. C'est là qu'il est important d'établir avec soin les buts de la recherche - **Que devons-nous savoir, et pourquoi ?** - tels qu'ils sont décrits au chapitre trois. Mais une enquête effectuée auprès d'un groupe déterminé au préalable, tel que des familles dans une zone couverte par un projet, ne donnera pas de résultats valables pour l'ensemble de la société.

Note : Il vous sera beaucoup plus facile d'avoir accès aux enfants domestiques si vous pouvez obtenir le soutien de leurs employeurs. Les employeurs seront vraisemblablement sceptiques au départ, mais les données d'expérience du programme IPEC de l'OIT laissent à penser que les employeurs peuvent soutenir ce que vous faites s'ils y ont participé au stade initial. En informant les employeurs de ce que vous faites, et des raisons pour ce faire, il pourrait être possible d'obtenir le soutien des plus progressistes d'entre eux, ceux-ci pourront même vous aider à convaincre les employeurs plus réticents de soutenir votre travail. Vous pouvez également essayer une manière plus indirecte d'aborder les employeurs, par exemple en contactant les associations et clubs locaux que fréquentent les employeurs ; il peut aussi y avoir des réseaux de travailleurs domestiques adultes qui connaissent les enfants travailleurs dans la région.

Sélection d'un échantillon de ménages qui feront l'objet de l'enquête

La première démarche consiste à sélectionner un échantillon de ménages qui feront l'objet de l'enquête. L'échantillon doit être aussi représentatif que possible, de sorte que votre résultat soit aussi valable que possible pour les enfants domestiques en général lorsque vous aurez analysé vos données et que vous direz : "X% d'enfants domestiques étaient âgés de moins de 14 ans", ou bien "X% étaient illettrés".

Le but doit être de sélectionner un échantillon aussi neutre et aussi représentatif que possible. Cette sélection est une question technique qui nécessitera certainement l'aide de professionnels. Le tirage de l'échantillon peut s'effectuer par différentes méthodes, dont certaines portent le nom de tirage "aléatoire", "non aléatoire" ou "à choix intentionnel". Pour être vraiment "aléatoire", une méthode doit être sophistiquée, l'inverse de fortuite. Le but d'un tirage véritablement aléatoire est de réduire la distorsion dans l'échantillon - afin d'éviter par exemple de faire peser une contrainte trop importante sur un certain groupe ethnique ou une certaine catégorie sociale de

personnes sondées. Les méthodes “non aléatoires” demandent plus de discernement ; elles excluent de l'échantillon les sujets très onéreux, qui prennent beaucoup de temps ou qui sont difficiles à sonder, et dont l'inclusion dans l'échantillon n'apporterait pas grand changement aux résultats de l'enquête. Bien que ces échantillons soient utiles pour faire apparaître les questions clés et peuvent être très précieux lors de l'élaboration de programmes pour enfants travailleurs, ils laissent la porte ouverte à la distorsion, et, d'une manière générale, l'information obtenue de cette manière ne devrait pas être utilisée pour généraliser en ce qui concerne l'ensemble de la population. La plupart des échantillons représentent donc un compromis.

Afin de mettre au point un bon échantillon, il vous faudra consulter des statisticiens du bureau national ou municipal des statistiques. Ils ont peut-être une “base de sondage” établie d'après le plan des quartiers, le nombre d'habitants et les désignations socioéconomiques, que vous pourrez utiliser. Ou bien ils pourront vous aider à en créer une, comme l'a fait CWIN au Népal.¹

L'élaboration de l'échantillon nécessitera presque certainement un mélange de méthodes de tirage aléatoire et non aléatoire. La sélection des zones locales, des districts et des rues pourrait être effectuée par une méthode aléatoire (il existe des techniques pour ce faire, au moyen de tables de nombres au hasard) ; ainsi vous garantissez en même temps que toutes les catégories sociales d'un quartier sont incluses proportionnellement à leur nombre dans la ville et au nombre de leurs habitants. Cette méthode serait “systématiquement aléatoire” et pourrait conduire à une sélection d'environ 20 districts représentant quatre groupes socioéconomiques différents.

Puis dans chaque district, vous décidez du nombre de ménages qui feront l'objet de votre enquête, environ une dizaine. La sélection des ménages mêmes pourrait être effectuée par une méthode aléatoire ou non aléatoire. Au Népal, par exemple, les chercheurs ont sélectionné des ménages dans les districts où ils savaient que des enfants étaient employés comme domestiques, leur sélection a donc été non aléatoire.

Si vous suivez une méthode aléatoire, vous utilisez également une technique statistique pour dresser une liste aléatoire de ménages, puis vous rendez visite aux ménages figurant sur la liste jusqu'à ce que vous en ayez trouvé 10 qui emploient des enfants domestiques. Ensuite vous procédez aux entretiens dans ces 10 ménages. Cela vous donnera des chiffres de fréquence valables : vous découvrirez ainsi la proportion de ménages qui emploient des enfants domestiques et ceux qui n'en emploient pas dans les quartiers échantillonnés, et vous pourrez établir un coefficient de corrélation entre ces chiffres et le nombre d'habitants. Toutefois, les études qui jusqu'à maintenant ont fourni une estimation de la fréquence ont été effectuées par un processus d'entretien plus simple au sein d'un échantillon spécial (voir ci-dessous, pour le Népal et l'Indonésie).

La présente explication de l'échantillonnage n'a d'autre but que d'illustrer les complexités dont il faut tenir compte. C'est pourquoi nous insistons sur le fait qu'il faut obtenir l'aide de professionnels pour établir l'échantillon. Il est évident que les données ne sont pas rigoureuses si l'enquête n'est pas effectuée auprès de la totalité de la population ciblée. Mais cela représente une

¹ Si vous désirez consulter un ouvrage sur les techniques d'enquête, y compris le processus d'échantillonnage “aléatoire” et ses nombreuses variantes, consultez le livre d'Oxfam : [Social Survey Methods: A Fieldguide for Development Workers](#), de Paul Nichols, publié en 1991 et disponible auprès des bureaux d'Oxfam.

tâche impossible. Plus les entretiens sont nombreux, plus les résultats sont justes. Mais il n'est pas possible de procéder à des entretiens dans des centaines de ménages. La justesse des résultats augmente si l'échantillon est bien sélectionné. Dans le cas d'un bon échantillon, de 100 à 200 entretiens devraient suffire pour produire une information de base utile et représentative sur les enfants domestiques.

Le nombre fait la force

- L'ENFANT " Je me demande combien d'enfants sont dans le même cas que moi ? "
- ELLE : " Je dois avouer que nous n'en savons rien. "
- LUI : " Vous devriez le savoir si vous voulez que votre campagne soit efficace. "
- ELLE : " C'est la situation dans laquelle se trouvent les enfants qui importe, pas leur nombre. "
- LUI : " Mais si les gens étaient conscients de ce nombre, ils y feraient plus attention. "
- L'ENFANT : " Le nombre fait la force. "

Estimation de la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques

Dans un instant, nous allons examiner d'autres aspects de la façon de mener une enquête quantitative générale. Mais nous allons tout d'abord continuer sur le thème des échantillons, compte tenu de la difficile question de la **fréquence**.

L'estimation du nombre d'enfants employés comme domestiques dans une ville ou dans un pays s'est révélée insaisissable. Elle n'est toutefois pas impossible et elle est nécessaire. Sans une estimation de ce nombre, nous ne pouvons pas affirmer qu'il s'agit d'un groupe important d'enfants travailleurs méritant que l'on y prête une attention particulière. L'élaboration du processus de l'échantillonnage et de l'enquête exige l'aide de statisticiens professionnels. L'avis d'experts qui ont travaillé sur des recensements et sur de précédentes enquêtes auprès des ménages et qui ont le nombre d'habitants et des cartes détaillées à leur disposition est également nécessaire.

Exemple : le Népal

Une méthode différente de celle qui a été utilisée pour sélectionner les ménages qui feraient l'objet de l'enquête a été mise au point au Népal pour déterminer la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques. Cette méthode se nomme "échantillonnage en grappe". Cinq districts urbains ont été sélectionnés parmi tous les districts de la vallée de Katmandou, compte tenu du nombre de ménages et d'habitants, puis 25 ménages ont été sélectionnés dans chaque district. Chacun de ces 125 ménages a fait l'objet d'une visite, une seule question leur a été posée : le ménage emploie-t-il, ou non, un travailleur domestique âgé de moins de 16 ans ?

A partir de ces réponses, la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques a pu être calculée pour l'ensemble de la population urbaine : le résultat obtenu était de 19 % des ménages.

A partir de cela et de la connaissance du nombre d'habitants, la totalité d'enfants domestiques a pu être estimée. Toutefois, cette opération n'a pas donné d'autres résultats - ni les groupes en bas âge, ni le sexe, ni le taux d'alphabétisation. Le processus permettant d'obtenir une information plus détaillée au moyen d'entretiens s'est déroulé séparément. Ce compromis a permis d'effectuer une collecte approximative de données quantitatives de base et de calculer un taux de fréquence approximatif à partir de différents échantillons.

Au Népal, CWIN a estimé qu'il était essentiel de connaître l'étendue de la pratique de l'emploi d'enfants comme domestiques afin de faire campagne à ce sujet. L'organisation a donc déployé un effort supplémentaire pour faire cette étude et a entrepris une opération spéciale pour obtenir cette information. Il est certain qu'il serait utile d'obtenir des renseignements supplémentaires sur les taux de fréquence aux plans national et urbain, tant pour les campagnes internationales que locales.

Formulaire ou questionnaire d'entretien

Un certain nombre de points liés au formulaire d'entretien - les questions à poser aux employeurs et aux enfants domestiques - demandent réflexion. Tous les chercheurs soulignent la difficulté d'obtenir la coopération des employeurs - sans laquelle toute l'enquête s'écroulera. Les employeurs doivent donc être traités avec beaucoup de respect et les questions choisies avec soin. Elles ne doivent pas blesser, ni être superflues, ni faire perdre le temps de l'employeur.

Il est également important d'être concis en ce qui vous concerne. Les entretiens ne doivent pas dépasser 45 mn par ménage, environ, sinon vous ne pourrez pas en avoir plusieurs par jour. Cela vous obligerait à employer plus de chercheurs, à passer plus de temps et augmenterait les coûts. La saisie et l'analyse des données seraient également plus longues.

La longueur du questionnaire et la durée de l'entretien sont fonction du but de l'enquête. Pour chaque question que vous envisagez d'inclure dans le questionnaire, vous devez donc vous poser la question : *Avons-nous vraiment besoin de savoir cela ?* Vous devez vous demander aussi : ***Pouvons-nous obtenir cette information d'une autre manière ?*** - notamment dans le cas où la question pourrait blesser. Dans le cas où vous avez déjà un profil socioéconomique du quartier faisant l'objet de votre enquête, il n'est peut-être pas nécessaire de demander aux employeurs quel est leur revenu, leur degré d'instruction ou leur profession.

Tous les mots clés devront être définis, tel que nous l'avons expliqué au chapitre quatre : *enfant domestique* (avec les tranches d'âge), *employeur*, *termes et conditions*, etc. .

Le formulaire d'entretien devrait être rempli par les chercheurs. Afin que le processus soit aussi rapide que possible et qu'il soit facile de saisir les données par la suite, les questions devraient être à choix multiple ou du style "soit l'un soit l'autre", de manière à pouvoir cocher des cases et à insérer facilement les réponses.

Conseils pratiques : 5
Liste complète de questions

Les questions peuvent être groupées par sujet. En voici la liste complète :

- **Questions relatives au ménage : nombre de membres de la famille, dimension de la maison, nombre de pièces de différentes sortes, type de matériel pour les travaux domestiques, par ex. les installations d'eau courante et sanitaires.**
- **Questions relatives à l'enfant domestique : âge (par tranche, pré-définie), sexe, adresse de sa famille, origine ethnique, lien de parenté avec le ménage.**
- **Questions relatives au recrutement : méthode de recrutement, date du recrutement, emploi précédent, durée de l'emploi, contact maintenu avec les parents ou la "protectrice".**
- **Questions relatives aux termes et conditions d'emploi, y compris la nature des tâches accomplies, les horaires de travail, les périodes de repos, les occasions de loisir, et le temps libre.**
- **Questions relatives au logement, aux repas et aux conditions de vie.**
- **Questions relatives à la conduite, à l'attitude, au rendement et aux relations avec les autres membres de la famille.**
- **Questions relatives à la santé, au degré d'instruction et au bien-être.**
- **Questions relatives à l'avenir de l'enfant travailleur.**
- **Questions à poser aux employeurs ; leur degré de satisfaction des enfants domestiques et leurs idées sur l'emploi d'enfants comme domestiques en général.**
- **Questions relatives à la connaissance des droits de l'enfant.**

Il est nécessaire de bien réfléchir à ce que ces questions devraient inclure, ce qu'elles ne devraient pas inclure, à la manière de les poser etc. . Il faut faire attention à ce que le questionnaire ne fasse pas 20 pages. C'est un piège qu'il est important d'éviter. Vous tomberez dans ce piège si vous ne centrez pas votre attention sur les éléments clés à découvrir dans chaque domaine.

Revoyez chaque question plusieurs fois et demandez-vous : **Comment la réponse à cette question va-t-elle affecter la politique et les activités de campagne dans ce domaine ?** Si la réponse n'est pas claire, ne posez pas la question. Par exemple, vous est-il utile de connaître le degré d'instruction des employeurs ? Avez-vous vraiment besoin de savoir quelle est la situation matrimoniale de la mère de l'enfant domestique ? Ou le nombre de ses frères et soeurs ? Il est possible que oui - mais vous devez savoir pourquoi.

Lors des entretiens, il convient de rechercher la participation maximum de l'enfant travailleur, soit en posant les mêmes questions à l'employeur et à l'enfant domestique, soit en posant à l'enfant des questions différentes. Du fait de la délicatesse de la situation, il vous faudra peut-être les poser en présence de l'employeur.

Au cours des études de recherche, il est parfois demandé aux enfants domestiques s'ils sont satisfaits de leur emploi, et des questions leur sont posées sur des sujets tels que les mauvais traitements, mais on ne peut pas vraiment s'attendre à des réponses exactes, et ce genre de questions peut parfois causer des problèmes. Toutefois, les enfants travailleurs peuvent répondre franchement quant à la raison pour laquelle ils ont quitté leur emploi précédent, et on peut faire des déductions d'après la durée du présent emploi.

Tous les formulaires et questionnaires d'entretien doivent être testés avant d'en rédiger la version définitive.

Choix et formation des enquêteurs et des assistants de recherche

Toutes les personnes qui ont travaillé pour le compte d'ONG ayant entrepris une recherche sur le travail des enfants domestiques insistent sur l'importance de recruter une équipe de membres compétents. Même si ces derniers n'ont pas d'entretiens en profondeur avec les enfants - pour lesquels une formation et des compétences spéciales sont nécessaires - ils devront persuader des employeurs réticents à participer à l'enquête et à autoriser leurs enfants travailleurs à y participer ; ils devront aussi obtenir certains renseignements que bon nombre de personnes ne fourniront pas avec enthousiasme.

La grande majorité des employeurs et des enfants travailleurs qui feront l'objet de l'entretien étant du sexe féminin, il serait peut-être judicieux de recruter des enquêtrices et assistantes de recherche. Toutefois, l'enquête aura peut-être plus de poids si des hommes y participent. Les enquêteurs peuvent travailler deux par deux, un homme et une femme. La composition homme ou femme de l'équipe dépendra de la situation. Réfléchissez-y soigneusement dans votre propre contexte.

Tous les enquêteurs doivent être soigneusement formés et sensibilisés. Ils peuvent tester mutuellement les questionnaires en jeu de rôle. Ils peuvent préparer des phrases rassurantes à l'intention des employeurs obstructionnistes ou peu coopératifs. Ils doivent connaître les quartiers qui leur sont attribués, ou posséder de bonnes cartes et s'exercer à la pratique de la planification de routes et de programmes qui leur feront gagner du temps. Ils doivent aussi comprendre le système dans lequel ils entreront l'information collectée, ou être à même de saisir les données du questionnaire sur ordinateur, si cela fait partie de leurs responsabilités.

Les enquêteurs doivent aussi avoir la possibilité de rendre compte régulièrement de leurs visites dans les ménages. Leurs réactions à ce qu'ils auront appris au sujet du travail des enfants domestiques pourraient être un élément important du processus de l'enquête.

L'enquête par téléphone

Lorsque les ressources sont insuffisantes pour faire une enquête de porte en porte avec des équipes d'enquêteurs, une enquête par téléphone peut être une solution de remplacement pratique. Toutefois, cette option n'est valable que si les ménages sont presque tous équipés du

téléphone.

Exemple : Indonésie

Afin d'estimer la fréquence de l'emploi d'enfants comme domestiques dans la grande banlieue de Jakarta (Jabotabek), le centre de recherche Atma Jaya en Indonésie a décidé de mener une enquête par téléphone. Vingt-cinq pour cent seulement des ménages de Jabotabek possédaient le téléphone, ce qui a créé une distorsion de l'enquête en faveur des groupes ayant un revenu intermédiaire et supérieur. Cela a probablement entraîné une sous-estimation plutôt qu'une surestimation, du fait que l'emploi d'enfants comme domestiques est probablement aussi répandu, sinon plus, dans les ménages ayant un revenu inférieur.

Une base de sondage a été élaborée à partir de l'annuaire téléphonique de Jakarta pour 1995, au moyen des méthodes systématique et aléatoire pour sélectionner l'échantillon. Deux cent quatre-vingt-sept ménages ont reçu des appels téléphoniques. On leur a demandé si à un certain moment des enfants avaient travaillé chez eux comme domestiques. Si leur réponse était affirmative, on leur a alors posé la question de la tranche d'âge, du lieu d'origine des enfants et de la manière dont ceux-ci avaient été recrutés, ainsi que de leur position socioéconomique.

Sur les ménages contactés, 50 % (151) employaient des domestiques, parmi ces 50 %, 29 % (44 ménages) employaient des enfants domestiques âgés de moins de 15 ans (âge de fin de scolarité). Cela a permis aux chercheurs de calculer que plus de 400 000 enfants travaillaient comme domestiques dans la grande banlieue de Jakarta. Cela à son tour laissait supposer que le chiffre national de 2 400 000 enfants économiquement actifs dans le pays était probablement sous-estimé par un facteur de trois.

L'information collectée grâce à l'enquête par téléphone a été corrélée avec des entretiens en profondeur, entrepris en face-à-face avec un petit échantillon d'enfants et d'employeurs pour obtenir un tableau de la pratique dans l'ensemble de l'Indonésie.

Enregistrement et analyse de vos résultats

L'avantage d'entreprendre une enquête quantitative au moyen de questionnaires ou de formulaires d'entretien est que les données collectées sont déjà organisées d'une manière prédéterminée pour l'analyse.

Les données doivent être introduites dans des formules, par exemple sous forme de tableaux, normalement à l'aide d'un ordinateur. C'est là un autre exemple où la compétence de spécialistes en analyse statistique pourra être nécessaire afin de produire les interprétations et déductions pertinentes.

Toutefois, l'organisation des résultats aux fins de rédiger le rapport sera relativement facile, selon les sujets sur lesquels les questions ont été posées.

Enquête spécifique auprès d'un groupe restreint

Et maintenant, retournons à la possibilité esquissée plus haut : à savoir que vous pourriez souhaiter mener une enquête auprès d'un groupe déterminé au préalable - par exemple, les enfants travailleurs qui fréquentent votre centre d'accueil ou votre programme éducatif, les ménages dans lesquels ils travaillent, ou les familles des enfants travailleurs dans les "communautés pourvoyeuses".

La première chose à faire dans ce cas est de procéder par étape en vous posant la question **Que devons-nous savoir, et pourquoi ?** définie ci-dessus, afin de mettre au point une déclaration d'intention de votre recherche qui soit claire. Naturellement, vous allez poser des questions concernant l'âge, le sexe, l'adresse familiale, mais l'accent sur d'autres éléments - degré d'instruction, place dans le ménage - sera fonction de la réponse à cette question primordiale.

Puis vous pouvez suivre les autres activités décrites ci-dessus, à l'exception de l'échantillonnage, dont vous n'avez pas besoin du fait que la population faisant l'objet de votre enquête a déjà été déterminée.

Les domaines importants sont le contenu des questionnaires et la préparation des entretiens. Même si vous pensez qu'il s'agit d'une enquête de petite envergure, devant être menée auprès de "personnes que vous connaissez", il vous faut tout de même réfléchir soigneusement à chacun des points et vous assurer qu'elle est effectuée correctement. Sinon vous allez passer beaucoup de temps et découvrir très peu de choses nouvelles.

Les réponses que vous donnera votre recherche pourront vous orienter vers une nouvelle recherche. Si vos réponses révèlent que de nombreux enfants domestiques de votre groupe sont originaires d'une certaine communauté ou d'un certain district, cela peut indiquer que c'est dans cette communauté ou ce district que devra avoir lieu la prochaine campagne d'action et de recherche.

Résumé

Mener une enquête est la meilleure manière d'élaborer un tableau de la pratique de l'emploi d'enfants comme domestiques dans une société donnée, y compris la fréquence de cette pratique. Comme vous souhaiterez probablement changer la manière dont les gens traitent les enfants domestiques tant au niveau local que national, vous pouvez vous attendre à devoir mener à longue échéance une étude assez conséquente et complexe afin d'influencer la politique au plan national. Toutefois, une petite organisation peut commencer par une enquête de faible envergure afin de produire un effet au niveau local. Hormis l'élaboration de l'échantillon, les domaines clés qui demandent du temps et des efforts sont l'établissement du questionnaire et la formation de l'équipe. L'analyse des résultats sera très importante ; pour ce faire, vous aurez sans doute besoin d'une aide professionnelle.

Collecte d'informations de première main - 2: les entretiens

Nécessité de faire participer les enfants

Le présent chapitre porte sur la collecte de données concernant le travail des enfants domestiques auprès des enfants eux-mêmes.

Il serait pratiquement impensable de nos jours qu'une organisation qui s'intéresse aux enfants effectue une recherche en profondeur sur leur situation sans les y associer personnellement. La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* déclare que les enfants ont le droit de participer aux activités qui les concernent dans la limite de leurs possibilités. Il est évident que les enfants domestiques doivent jouer un rôle important dans notre processus de recherche.

Pour de nombreux praticiens, le présent chapitre est le plus important de tout le manuel. Souvent, un projet visant à venir en aide aux enfants domestiques - ou un projet visant à venir en aide aux enfants travailleurs qui compte des enfants domestiques parmi sa clientèle - est mis sur pied par une personne ou une ONG que cette question préoccupe et qui souhaite vivement faire quelque chose pour leur venir en aide. L'ONG cherche ensuite à convaincre une société indifférente de changer d'attitude et de changer la pratique qui consiste à employer des domestiques. (Ce processus ne vous est pas inconnu?) Le personnel de cette ONG veut savoir quels sont les principaux problèmes rencontrés par les enfants qui participe à leur projet afin de le rendre plus pertinent. Il veut aussi recueillir des éléments de preuve que ces enfants subissent un réel préjudice, aux fins de les utiliser dans ses activités de campagne. Des données démographiques de base et le type d'enquête décrit dans le précédent chapitre ne révéleront pas clairement ce type de préjudice. Le travail en profondeur effectué auprès des enfants et de leurs confidentes (y compris les "protectrices" et les serveurs plus âgés dans le même ménage) est probablement la seule méthode valable.

Les données démographiques de base peuvent être facilement collectées en même temps. Si vous avez résolu la question de savoir comment découvrir les sentiments profonds et les expériences d'un enfant, vous êtes certainement capable d'aborder des sujets tels que l'âge, le sexe, l'adresse familiale, et d'autres questions qui, pour la plupart, demandent une réponse simple par "oui" ou par "non".

Difficultés de la collecte d'informations de première main lors d'un entretien

On peut considérer certains renseignements relatifs aux "termes et conditions" d'emploi comme une information de base. Il n'est pas très difficile de poser des

questions aux employeurs et aux travailleurs sur les tâches et le temps libre, par exemple. Les questions concernant le salaire et la satisfaction personnelle sont plus délicates, et lorsqu'on en arrive à la conduite de l'employeur vis-à-vis de l'enfant, on entre dans le domaine de l'information "en profondeur". Il nous faut décider à l'avance de ce qui constitue pour nous une "information de base" et une "information en profondeur" pour que les choses soient claires dans notre esprit.

Avant d'examiner la manière dont nous allons collecter l'information en profondeur directement auprès des enfants travailleurs, il nous faut revenir sur le problème central qui affecte toute recherche sur l'emploi des enfants comme domestiques. Il s'agit de l'éparpillement du lieu de travail, le fait que chaque enfant est employé dans un ménage différent et qu'il est donc difficile d'atteindre ces enfants en tant que groupe.

Même si nous surmontons ce problème en obtenant l'accès aux ménages où sont employés les enfants comme domestiques, les enfants auxquels nous parlerons se montreront certainement réticents. En supposant que l'employeur autorise l'enfant à parler aux chercheurs en privé, il est peu probable que l'enfant révèle ses sentiments ou expériences intimes à des étrangers. Même l'obtention de réponses descriptives aux questions posées aux enfants peut être difficile, en particulier de la part des plus jeunes qui ont peu l'habitude de s'exprimer et qui vivent dans la crainte de contrarier leur employeur et de perdre leur emploi.

Elle n'a pas ouvert la bouche

LUI : "Votre étude révèle-t-elle des cas de mauvais traitements infligés à des enfants domestiques?"

ELLE : "Oui, mais du train où vont les choses ces cas ne figureront pas dans les conclusions."

LUI : "Pourquoi cela ?"

ELLE : "L'autre jour, j'étais dans un ménage, et d'après la réaction de la fillette domestique à mes questions, je suis convaincue qu'elle était terrorisée par ses employeurs et redoutait des violences verbales ou physiques."

LUI : "Je suis étonné qu'elle ait accepté de dire cela."

ELLE : " Voilà bien le problème. Elle n'a pas ouvert la bouche."

Aux fins de montrer la meilleure manière de collecter l'information en profondeur auprès des enfants domestiques, prenons une question de recherche abordée dans le précédent chapitre. **Quels sont les termes et conditions de l'emploi des enfants domestiques à (nom de la ville) et quels effets ont-ils sur le bien-être physique et mental des enfants?**

Premièrement, dressons la liste habituelle des mots clés: *termes, conditions, emploi des enfants domestiques, (ville), effets, bien-être physique et mental*. En regard de chaque mot ou expression, écrivez une définition ou une description supplémentaire si nécessaire. Notez dans quels cas vous allez consulter les sources secondaires. Notez ensuite dans quels cas il vous faudra consulter les enfants domestiques en tant que sources primaires. (Employeurs, parents et représentants sont aussi d'importantes sources primaires, vous pourriez les inclure également dans votre liste).

Vous vous rendrez vite compte de la complexité que représente la collecte d'informations auprès des enfants. Il faut tenir compte de leur niveau de compréhension et de leur capacité à s'exprimer; il faut aussi se demander s'il convient de poser des questions aux enfants sur certains sujets, compte tenu du sentiment de détresse qu'elles peuvent provoquer.

Problèmes liés aux entretiens avec les enfants

Les enfants domestiques sont des informateurs clés pour ce qui est des questions relatives aux "termes et conditions" et aux "effets" de leur situation de travail sur eux-mêmes. Ils peuvent ne pas être à même de juger si leur bien-être en souffre mais ils peuvent - s'ils le veulent - décrire ce qu'ils vivent et ce qu'ils ressentent.

La méthode évidente pour collecter ce type d'information est l'entretien. Les entretiens de recherche s'effectuent normalement par le biais d'une enquête menée de porte en porte. Mais pour les motifs déjà exposés, il est impossible d'avoir des entretiens en profondeur avec des enfants travailleurs au domicile de l'employeur. L'atmosphère ne s'y prête guère et les délais sont insuffisants, l'employeur peut se montrer obstructionniste; l'enfant sera très certainement peu communicatif et pourra même se montrer craintif.

Elle m'a raconté une histoire très pénible

ELLE : "Une fillette domestique est venue dans mon centre d'accueil et m'a raconté une histoire très pénible."

LUI : "Vraiment?"

ELLE : "Oui, il semblerait qu'elle ait été victime d'un attentat à la pudeur de la part d'un adolescent du ménage dans lequel elle travaille, et que lorsqu'elle a essayé de s'y opposer, il a dit à sa soeur qu'elle était une voleuse. Et la soeur, qui était déjà jalouse de l'intérêt que portait son frère à la fillette, s'est mise à raconter des mensonges sur son compte, et ..."

LUI : "Cette histoire semble bien compliquée. Combien de temps a-t-il fallu à la fillette pour la raconter?"

ELLE : "Six mois."

LUI : "Six mois!"

ELLE : "Oui. Depuis qu'elle a commencé à fréquenter mon centre."

Compte rendu des conclusions

Lorsque votre recherche en était au stade de la planification et de la collecte de données, il a pu vous sembler que la rédaction du rapport serait chose facile, une descente en roue libre une fois la tâche accomplie.

Quand vous en serez au stade de la rédaction du rapport, vous allez sans doute vous rendre compte que cette tâche revêt plutôt l'aspect d'une montagne infranchissable. Pour commencer, il y a beaucoup plus de choses à y mettre que vous ne pensiez. Le contexte historique, social et culturel, l'aspect changeant de l'emploi et de l'économie, la vulnérabilité croissante des femmes et des enfants, et les raisons qui vous ont poussé(e) à entreprendre cette recherche couvrent des pages et des pages. Quand en arriverez-vous enfin à l'essentiel ? Et comment allez-vous tirer des conclusions de la masse de documents en votre possession ? Et après tout cela, quelqu'un va-t-il lire votre rapport et en tenir compte ?

J'essaie de rédiger mon rapport

- ELLE : "J'essaie de rédiger mon rapport."
 LUI : "Cela devrait être facile, vous avez tant de choses intéressantes à dire."
 ELLE : "C'est ce que je pensais, mais je ne suis pas très douée pour les dire!"
 LUI : "A qui s'adresse votre rapport ?"
 ELLE : "A des gens comme vous!"
 LUI : "Et bien, il faut qu'il soit court, dynamique et qu'il aille droit au but."
 ELLE : "Je craignais que vous ne disiez cela !"
 L'ENFANT : "Moi aussi je veux pouvoir le lire !"

Organisation du rapport

Si vous avez pris le temps au départ de réfléchir aux buts, de fixer les objectifs, d'élaborer vos questions de recherche et de préparer votre plan, organiser le contenu du rapport ne devrait pas vous poser trop de problèmes. Les titres de chapitres devraient découler naturellement des *mots clés* que vous avez identifiés au stade de la planification, et selon lesquels vous avez organisé et classé vos données.

Si vous avez effectué un travail de recherche primaire et secondaire, il vous faudra décider s'il convient de fusionner les données sous les titres de chapitres, ou bien de garder la recherche primaire séparée du reste. Si vous avez eu beaucoup d'entretiens en profondeur, là aussi il vous faudra examiner si vous voulez fusionner les données "qualitatives" avec les données "quantitatives" sous les titres des différents sujets, ou les présenter séparément. On peut les fusionner puis mettre en annexe les entretiens les plus saisissants, qu'il s'agisse des domestiques ou des employeurs.

Il n'y a que vous qui puissiez prendre ces décisions. Mais avant d'entamer la rédaction du rapport, vous devrez penser à d'autres éléments d'ensemble. Vous n'allez pas produire ce rapport dans le vide. Il s'inscrit dans le cadre d'un cycle de recherche → action → nouvelle recherche → nouvelle action.

La première chose à faire est de revenir à la question : **Que devons-nous savoir, et pourquoi ?** Qu'avez-vous décidé au sujet de la question **pourquoi ?** Quelle était l'activité proposée à laquelle la recherche était censée subvenir ? Le but de la recherche vous permettra de savoir à qui s'adresse principalement votre rapport et en déterminera donc le style et la longueur.

Si votre but principal était d'aider un programme donné à améliorer sa portée et son envergure, il est inutile de disserter longuement sur l'aspect historique et culturel de l'emploi des enfants en tant que domestiques, un paragraphe suffira. Mais si en revanche vous souhaitez sensibiliser les professionnels et universitaires aux secteurs de l'aide sociale et de l'éducation, il serait utile de présenter cet aspect plus longuement. Si vous ciblez principalement les journalistes et si vous avez l'intention d'utiliser le rapport pour une campagne de publicité auprès du public, rappelez-vous que leur attention est de courte durée et qu'il leur faut des gros titres ; vous devez donc entrer d'emblée dans le vif du sujet.

Les gens ne lisent pas les longs rapports. Il faut donc réfléchir soigneusement à chaque passage que vous rédigez. Ne pensez pas que vous devez mettre tel ou tel élément parce que vous avez fait de la recherche sur ce sujet. Si cet aspect de votre recherche n'a pas produit grand-chose, n'en parlez pas. Mais ne rédigez pas un rapport succinct ou insignifiant, votre rapport doit être substantiel.

Traduire la recherche en actes

Les rôles que peut jouer la recherche dans les activités permettant de s'attaquer aux problèmes du travail des enfants se divisent en trois catégories principales :

1. Activités de défense : Si vous vous reportez au chapitre trois, vous verrez qu'un certain nombre d'activités possibles énumérées dans ce chapitre sont regroupées sous ce titre, telles que les campagnes de publicité et les programmes de sensibilisation. Maintenant, vous pourrez bien évidemment organiser des activités de ce type à l'aide des conclusions de votre recherche. Si vous avez par exemple découvert que les enfants domestiques souffrent de problèmes psychosociaux, cela vous servira de fil conducteur. Vous pourriez organiser une campagne d'affiches à l'aide d'images qui font ressortir la solitude, le chagrin, la crainte et la discrimination. Si l'une de vos principales conclusions est le surmenage, il vous faudra représenter la fatigue et l'état de tension physique de l'enfant.

Si vous avez rencontré des difficultés particulières à établir un dialogue entre les employeurs et les parents, vous estimerez peut-être que les méthodes indirectes de sensibilisation, par exemple monter une pièce de théâtre dans la communauté, sont les techniques les plus appropriées. Cela peut s'effectuer de manière à devenir un instrument permettant d'obtenir d'autres informations, faisant ainsi fonctionner naturellement le processus recherche → action.

La publication du rapport peut être utilisée dans le cadre d'une stratégie de promotion ayant pour

objet de familiariser les personnalités influentes, les autorités, les syndicats et les membres de la société en général avec les effets préjudiciables de l'emploi d'enfants comme domestiques. Cela apportera un soutien au but visant à réduire cette pratique, ou à celui visant à apporter des changements aux termes et conditions de travail.

Les conclusions mêmes de la recherche devraient montrer quel devrait être le but de la campagne. Elles pourraient par exemple orienter vers une campagne visant à retirer du travail domestique tous les enfants en-deçà d'un certain âge, ou vers une campagne ayant pour but de donner du temps libre aux enfants pour qu'ils puissent assister à des cours et participer à des activités récréatives.

Il faudra se soucier de la meilleure manière de présenter les conclusions de la recherche afin d'attirer l'attention des responsables et d'obtenir un soutien pour un programme de politiques spécifiques, telles que l'adoption de règles ou d'interdits législatifs relatifs à la pratique, lesquels sont décrits au chapitre trois.

2. Planification et conception de services d'aide aux enfants travailleurs : Une liste de ce type d'activités figure également au chapitre trois. Là encore, les conclusions de la recherche vous permettront de concevoir, ou de reconcevoir, des projets et des services d'aide aux enfants et jeunes gens employés comme domestiques. Toute activité future visant à réduire ou neutraliser les effets préjudiciables à l'enfance, qui sont implicites dans le cas d'emploi en tant que domestiques, devrait naturellement correspondre aux besoins identifiés par les conclusions de la recherche. Cela comprend les activités entreprises tant avec les enfants qu'avec les employeurs.

Un projet entrepris précédemment pouvait par exemple être axé sur des activités éducatives sans tenir compte des besoins récréatifs. Si la recherche montre que les enfants souffrent d'un sentiment aigu d'isolement et de l'absence d'amis, il convient de reconcevoir les activités pour pouvoir répondre à ces besoins. Un projet mis en place précédemment procurait peut-être un repas nourrissant aux domestiques, or il se peut que la recherche montre que les enfants domestiques ne souffrent pas de problèmes d'alimentation mais d'un important problème en matière d'amour-propre.

La recherche a pu révéler que certaines activités de suivi pourraient être incluses dans de nouveaux projets ou dans des projets existants. Tous les nouveaux venus dans un centre d'accueil pourraient par exemple faire l'objet d'un examen psychologique simple, renouvelé six mois plus tard. Ou bien un questionnaire pourrait être élaboré pour réunir des données de base d'après un nombre d'indicateurs plus important qu'avant. Le but doit être de pouvoir évaluer au cours d'une période donnée la croissance et le développement des enfants travailleurs, ainsi que l'utilité du projet quant à l'aide qu'il apporte à leur développement et à la protection de leur enfance.

3. Information en retour et sensibilisation : Il est important que toutes les personnes ayant pris part à la recherche, notamment celles qui ont participé aux enquêtes et aux entretiens, en connaissent les conclusions. Il s'agit là d'un principe tant moral que pratique. L'information en retour des conclusions de la recherche à ceux qui sont en mesure d'exercer une influence sur le bien-être futur des enfants domestiques, y compris les parents, les employeurs et les travailleurs eux-mêmes, est une importante occasion de sensibiliser les protagonistes clés et de changer leur mentalité.

La recherche traduite en actes

Les quelques exemples suivants montrent combien un travail de recherche peut servir à assurer l'entreprise d'actions efficaces :

Au Kenya, une étude effectuée sur la santé des enfants domestiques, qui a montré que ces derniers souffraient d'un certain nombre de problèmes psychologiques et affectifs du fait de leur travail, a permis de commencer à convaincre les parents, les fillettes et la société dans son ensemble, de l'existence d'un problème et de la nécessité de s'y attaquer.

En Indonésie, une enquête effectuée auprès de certains ménages de Jakarta, qui a révélé qu'un pourcentage important de travailleurs domestiques étaient âgés de moins de 15 ans, a permis de persuader les chercheurs et les militants d'entamer une action sur la question. Ce travail de recherche a par ailleurs apporté une aide à la conception de programmes d'action ciblée et facilité l'élaboration de politiques au niveau national pour empêcher l'emploi d'enfants comme domestiques et protéger ceux qui sont employés en tant que tels.

Au Bangladesh, un travail de recherche sur la situation des enfants domestiques à Dhaka a conduit un certain nombre d'organisations à travailler directement avec eux, et a fourni aux responsables gouvernementaux et au reste de la population des informations de base sur la situation. Cette recherche a également mis en lumière la nécessité de faire une estimation du nombre d'enfants en service domestique pour permettre de renforcer les activités de campagne et de pression.

Marche à suivre pour la publication

Les efforts que vous déploierez pour publier votre rapport dépendront de l'importance que vous attachez aux conclusions de votre recherche et de l'impact que vous souhaitez avoir sur les règles de conduite et les mentalités. Cela dépendra, du moins en partie, de l'importance et de l'affinement de votre projet de recherche.

Si vous avez entrepris une enquête indépendante et si vous avez produit une "analyse de situation" notable, sous les auspices d'une ONG ou d'une organisation internationale faisant autorité, il vous sera fort possible de l'utiliser pour influencer les règles de conduite et faire en sorte que le gouvernement en tienne compte. Dans ce cas-là, vous devrez faire correctement imprimer le rapport et le publier en faisant autant de publicité que possible.

Il faudra pour cela organiser un colloque spécial, un lancement avec la presse ou une autre activité à laquelle participeront des orateurs connus pour discuter du contenu du rapport, et essayer de faire couvrir l'événement par la presse et la télévision. Pour cela, il faudra préparer des "notes d'information" et des communiqués de presse sous forme de résumés.

Je vois que vous avez accompli quelque chose de valable

- LUI : "Je vois que vous avez accompli quelque chose de valable avec votre rapport sur les enfants en service domestique. Vous devez être satisfaits !"
- ELLE : "Oui, la sortie du rapport a remporté un très grand succès. La télévision y a consacré un long reportage. Tous les journaux en ont parlé."
- LUI : "Le gouvernement s'y est-il intéressé ?"
- ELLE : "Le ministre des affaires sociales a promis de le montrer au Premier Ministre. Il mentionnera peut-être dans l'un de ses discours qu'il ne faut pas mettre les enfants en service domestique ou que l'on doit veiller à ce qu'ils aillent à l'école à mi-temps."
- LUI : "Ces résultats doivent être très encourageants, vu le manque d'intérêt, et même l'hostilité, que ce sujet a suscité au départ."
- L'ENFANT : ... "Vous les trouvez peut-être très encourageants, mais ... et MOI maintenant ?"

Le rapport devrait être diffusé à une liste de personnes, de responsables gouvernementaux et d'organisations qui sont à même d'influencer la politique, et devrait être mis en vente par l'intermédiaire d'une maison d'édition universitaire, ou d'une ONG, si possible.

Il faudrait organiser aussi la diffusion au plan international. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire du réseau d'ONG et d'organisations internationales mis en place en janvier 1996 par Anti-Slavery International (voir l'annexe 2). Les bureaux d'organisations internationales, telles que l'OIT-IPEC et l'UNICEF, situés dans des pays où un travail de recherche est en cours, devraient pleinement participer à tous les efforts déployés pour en publier les conclusions et s'assurer qu'il leur est donné suite.

Un rapport de recherche n'est valable que pour une durée déterminée, mais il est important de se souvenir que cette durée sera sans doute de plusieurs années, et non pas les deux ou trois semaines que durera la publication même du rapport. Des programmes continus, des conférences, des colloques et des campagnes portant sur les droits des enfants, le bien-être des enfants et le travail des enfants sont autant d'occasions de continuer à faire connaître le rapport et ses conclusions.

En conclusion

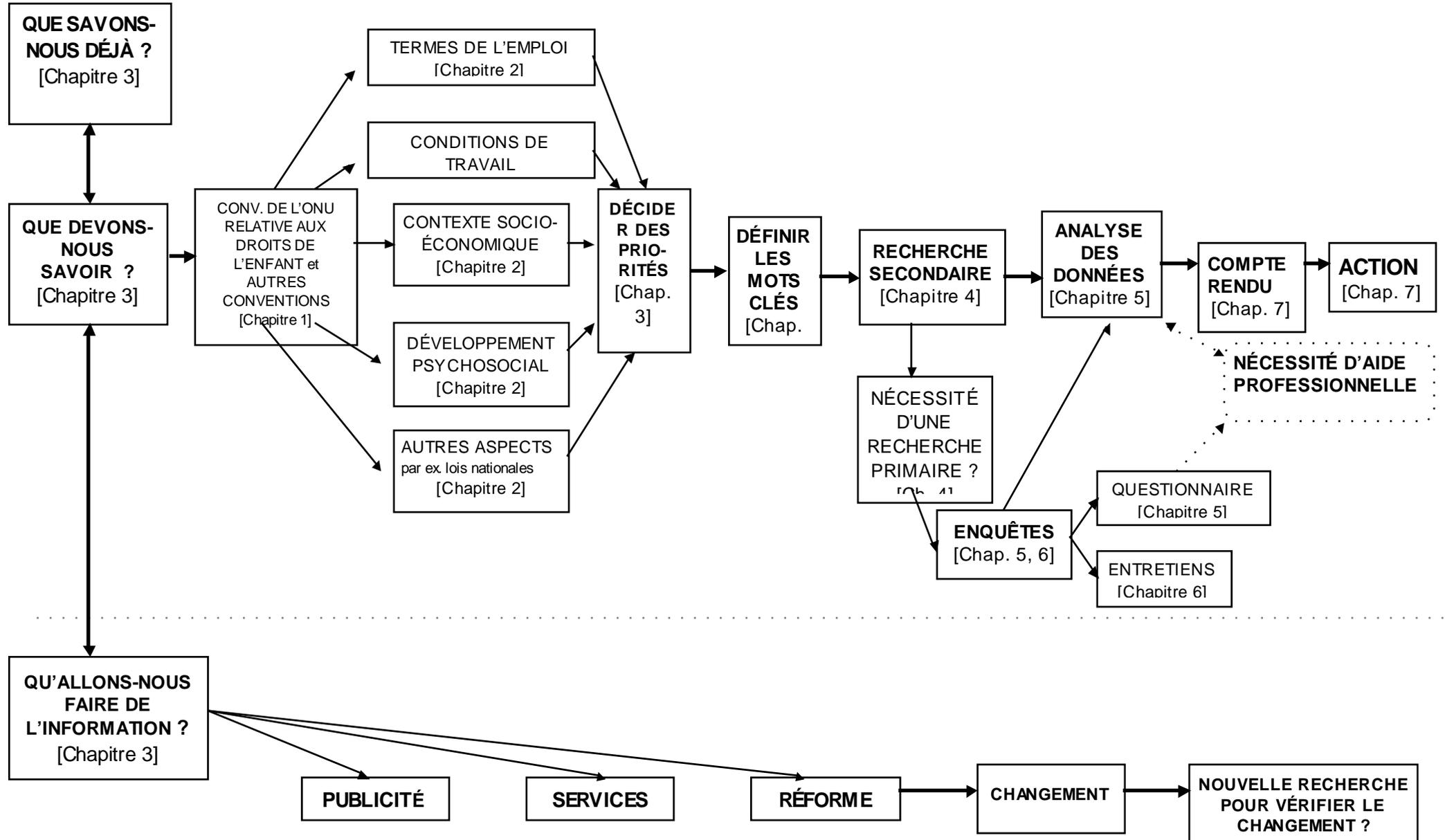
Toute personne ayant pris une part importante à un travail de recherche, et enthousiasmée par ses conclusions, ne voudra pas que celles-ci soient tout simplement placées sur une étagère et oubliées. La mise en oeuvre de ces conclusions dépend largement du travail effectué par l'ONG ou par d'autres organes ayant fait exécuter ce travail et par l'équipe de recherche pour ce faire.

Et même ceci n'est pas la fin de l'histoire. Après la "nouvelle action" vient la "nouvelle recherche". Lorsque l'excitation est tombée et que l'intérêt suscité par le sujet est en danger de faiblir - votre intérêt autant que celui des autres - c'est le moment de reprendre au début et de se demander : Que devons-nous savoir *d'autre* compte tenu de ce que nous savons *maintenant*? Pourquoi devons-nous le savoir, et comment allons-nous faire pour le découvrir?

Mais maintenant vous connaissez la réponse à ces questions

**Questions clés
à poser :**

**Annexe 1 :
TABLEAU RÉCAPITULATIF DU PROCESSUS DE RECHERCHE**



**Participants à la réunion internationale sur la
Recherche sur les enfants en service domestique,
qui s'est tenue à Charney Manor (Royaume-Uni),
du 22 au 24 janvier 1996**

Participants praticiens:

Bangladesh

Helen Rahman

SHOISHAB Bangladesh
1/20 Humayun Road
Mohammadpur
Dhaka-1207

Téléphone : +880-2 819 873

Télécopie : +880-2 811 344

Muzammel Hoque

Save the Children Fund Australia
2, Asad Gate Commercial Plot (2nd Floor)
Mirpur Road, Mohammadpur
Dhaka-1207

Téléphone : +880-2 328 324

Télécopie : +880-2 813 067

Guatemala

Dr Guillermo Monroy

CHILDHOPE Guatemala
Calle 6-35,
Zona 10 01010
Ciudad Guatemala

Téléphone : +502-2 324 507/314 142

Télécopie : +502-2 345 896/618 391

Haïti

Père Miguel Jean Baptiste

Foyer Maurice Sixto
c/o Petits Frères de Ste Thérèse
B.P. 11095
Port-au-Prince

Téléphone : +509 34 2637/22 7464

Télécopie : +509 57 8786

Indonésie

Dr Irwanto

Atmajaya Research Centre
(Centre for Societal
Development Studies)
Jl. Jend. Sudirman 51
Jakarta 12930

Mohammad Farid

SAMN
P.O. Box 1230
Yogyakarta 55012

Tél/Télécopie : +62-21 573 4355
013
Courriel : ppauaj@rad.net.id

Télécopie : c/o Linda Farid +62-274 587

Kenya

Dr Philista Onyango

ANPPCAN
P.O. Box 71420
Nairobi

Téléphone : +254-2 722 496/726 794
Télécopie : +254-2 721 999

Népal

Gauri Pradhan

Child Workers in Nepal (CWIN)
P.O. Box 4374
Bafal, Kalimati
Katmandou

Téléphone : +977-1 278 064/271 658
Télécopie : +977-1 278 016

Philippines

Ma Cecilia F Oebanda

Directrice générale
Visayan Forum Inc
2873 Lamayan St
Sta. Ana
Metro Manila

Tél. & Télécopie : +63-2 563 4514
Courriel : visforum@skynet.net

Sénégal

Cheikh Amadou Bamba Diaw

ENDA Jeunesse-action
217403
B.P. 3370
Dakar

Téléphone : (appels internationaux) +221
Téléphone : (appels nationaux) 21 21 13
Télécopie : +221 23 51 57

Togo

Cléophas Mally

Victor Aladji

Directeur
WAO Afrique
45, rue du Séminaire
B.P. 80242
Lomé

Faculté des Lettres et des
Sciences Humaines
Université du Bénin
B.P. 1515
Lomé

Téléphone : +228 21 41 13
Télécopie : +228 21 73 45

Télécopie : +228 22 49 65

Participants d'organisations internationales :

Pannuda Boonpala
ILO-IPEC
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
SUISSE

Téléphone : +41 22 799 8176
Télécopie : +41 22 799 8771

Birgitta Ling
Rädda Barnen
Torsgatan 4
S-107 88 Stockholm
SUÈDE

Téléphone : +46 8 532 53015
Télécopie : +46 8 532 57 333

Edda Ivan-Smith
Save the Children Fund UK
Mary Datchelor House
17 Grove Lane
Londres SE5 8RD
GRANDE-BRETAGNE

Téléphone : +44 171 703 5400
Télécopie : +44 171 793 7630

Rapporteur de la réunion :

Maggie Black
41 Kingston Road
Oxford OX2 6RH
GRANDE-BRETAGNE

Téléphone : +44 1865 513 844
Télécopie : +44 1865 510 017

Organisateurs et convocateurs du séminaire :

Jonathan Blagbrough, spécialiste du travail des enfants
Mike Dottridge, directeur
Lesley Roberts

Anti-Slavery International
Thomas Clarkson House
The Stableyard
Broomgrove Road
Londres SW9 9TL
GRANDE-BRETAGNE

Téléphone : +44 171 924 9555
Télécopie : +44 171 738 4110
Courriel : antislavery@gn.apc.org

Bureaux nationaux, régionaux et sous-régionaux de l'IPEC

Asie du Sud-Est

M. Guy Thijs

Coordonnateur sous-régional de l'IPEC
national de pour l'Asie du Sud-Est

ILO ROAP Bangkok
UN Building
Rajdamnern Avenue
Bangkok 10200
Thaïlande

Téléphone : +66-2 288 2243
Télécopie : +66-2 288 1069
Courriel : ilobkk@mozart.inet.co.th

M. Mar Sophea

Coordonnateur du Programme
l'IPEC pour le Cambodge

c/o The Ministry of Social Affairs,
Labor and Veteran Affairs
P.O. Box 1263, Central Post Office
Phnom Penh
Cambodge

Téléphone : +855-015 91 9714
Télécopie : +855-23 27632

M. P. Putranto

Coordonnateur du Programme national
national
de l'IPEC pour l'Indonésie
ILO Office in Jakarta
Jalan M.H. Thamrin 14
Jakarta
Indonésie

Téléphone : +62-21 314 1308/0066
Télécopie : +62-21 310 0766
Courriel : ilojkt@serverl.indo.net.id

Mme Alcestis Abrera-Mangahas

Coordonnatrice du Programme
de l'IPEC pour les Philippines

ILO Office in Manila
5th Floor, Neda Building
106 Amorsolo Street
Legaspi Village, Makati
Metro Manila
Philippines

Téléphone : +63-2 894 3298
Télécopie : +63-2 812 6143
Courriel : ilo@skynet.net
Courriel : ilo-phil@globe.com.ph

Mme Chongeharoen Sornkaew

Coordonnatrice du Programme national
de l'IPEC pour la Thaïlande
ILO ROAP Bangkok
UN Building
Rajdamnern Avenue
Bangkok 10200

Thaïlande

Téléphone : +66-2 288 2242
Télécopie : +66-2 288 1069
Courriel : ilobkk@mozart.inet.co.th
Asie du Sud

M. Hirak Ghosh

Coordonnateur sous-régional de l'IPEC
national
pour l'Asie du Sud
ILO Kathmandu
Ward No. 33
Ga 2-247 Dilli Bazar
Katmandou
Népal

Téléphone : +977-1 414 550
Télécopie : +977-1 419 424
Courriel : IPEC@iloktm.mo8.com.np

M. M.P. Joseph

Coordonnateur du Programme national
national
de l'IPEC pour l'Inde
ILO Office in New Delhi
East Court, 3rd Floor
India Habitat Centre
Lodi Road
New Delhi-110003
Inde

Téléphone : +91-11 460 2101/2104
Télécopie : +91-11 460 2111
Courriel : ilodel@ilo.ernet.in

Mme Sherin Khan

Coordonnatrice du Programme national
de l'IPEC pour le Pakistan
ILO Office in Islamabad
58 Khayabane Iqbal

M. Wahidur Rahman

Coordonnateur du Programme
de l'IPEC pour le Bangladesh
ILO Office in Dhaka
House No. 79
Road No. 12/A
Dhanmondi Residential Area
Dhaka
Bangladesh

Téléphone : +880-2 814 705/312 876
Télécopie : +880-2 814 211
Courriel : ilo.dhaka@drik.bgd.toolnet.org

M. Yadav Amatya

Coordonnateur du Programme
de l'IPEC pour le Népal
ILO Kathmandu
Ward No. 33
Ga 2-247 Dilli Bazar
Katmandou
Népal

Téléphone : +977-1 414 550
Télécopie : +977-1 419 424
Courriel : IPEC@iloktm.mo8.com.np

F 8/2
Islamabad
Pakistan

Téléphone : +92-51 255 966/854 804/262 369
Télécopie : +92-51 260 662
Courriel : iloib@biruni.erum.com.pk

Afrique et Turquie

M. Iftikhar Ahmed
Coordonnateur régional
de l'IPEC pour l'Afrique et la Turquie
ILO Office in Geneva
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Téléphone : +41-22 799 8181
Télécopie : +41-22 798 8771
Courriel : ahmedi@ilo.org

Mme Mary Mbeo
Coordonnatrice du Programme national
national
de l'IPEC pour le Kenya
IPEC Nairobi
Ministry of Labour
NSSF Building
Bishops Road
Nairobi
Kenya

Téléphone : +254-2 716 649
Télécopie : +254-2 716 649
Courriel : iloassist@arcc.or.ke

Mme Mann

M. Adel Azer
Coordonnateur du Programme national
de l'IPEC pour l'Egypte
ILO Office Cairo
9, Taha Hussein Street
11561 Zamalek
Le Caire
République arabe d'Egypte

Téléphone : +20-2 340 0123/5120
Télécopie : +20-2 341 0889

M. William Mallya
Coordonnateur du Programme
de l'IPEC pour la Tanzanie
ILO Office in Dar es Salaam
Plot 40 Bagamoyo Road
Dar es Salaam
Tanzanie

Téléphone : +255 516 6024/6026
Télécopie : +255 516 6004
Courriel : ilo-tz@twiga.com

Coordonnatrice du Programme national de l'IPEC pour la Turquie
ILO Office in Ankara
Ataturk Bulvari 197
06680 Kavaklidere
Ankara
Turquie

Téléphone : +90-312 428 5183/7076
Télécopie : +90-312 427 3816
Courriel : ilo-o@servis2.net.tr

Amérique latine

M. Eduardo Araujo
Coordonnateur régional
de l'IPEC pour l'Amérique latine
ILO Office in Geneva
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Téléphone : +41-22 799 6864
Télécopie : +41-22 798 8771
Courriel : araujo@ilo.org

Mme Carmen Moreno
Coordonnatrice sous-régionale
de l'IPEC pour l'Amérique centrale
ILO Office in San José
Calle 25 No. 1071 entre Avenidas 10 y 12
Barrio Francisco Peralta
San José, Costa Rica

Téléphone : +506 225 8503
Télécopie : +506 225 7156

Mme Olga Isabel Isaza

M. Eiseo Quadrao
Coordonnateur sous-régional
de l'IPEC pour l'Amérique latine
ILO Regional Office in Lima
Las Flores 295
San Isidro, Lima 27
Pérou

Téléphone : +51-14 419 800
Télécopie : +51-14 704 954
Courriel : Cuadrao@ilolim.org.pe

Mme Beatriz Mello da Cunha
Coordonnatrice du Programme national
de l'IPEC pour le Brésil
ILO Office in Brasilia
SEN Lote 35
Brasilia-DF 70 800-400
Brésil

Téléphone : +55-61 225 8130/8015
Télécopie : +55-61 226 1171
Courriel : oit@brnet.com.br

Mme Ma. Melania Recinos de Alvarez

Coordonnatrice du Programme national
national
de l'IPEC pour la Colombie
Carrera 24A # 152-88, Apto. 414
Santafé de Bogotá
Colombie

Téléphone : +57-32 284 386
Télécopie : +57-1 285 5362
Courriel : coloit@colnado.apc.org

Mme Lesbia Arrocha

Coordonnatrice du Programme national de l'IPEC pour le Panama
Instalaciones de SIAL-OIT
Edificio Plaza 50
Calle 50 yvia Brasil
Apartamento #11 Piso 6
Ciudad Panamá
Panama

Coordonnatrice du Programme
de l'IPEC pour El Salvador
El Instituto Salvadoreño
de Protección al Menor
La Colonia Costa Rica
Avenida Irazú, Final Calle Sta Marta
San Salvador, El Salvador

Téléphone : +503 270 4142
Télécopie : +503 270 1348

Téléphone : +507 264 6345/5911/5833
Télécopie : +507 223 5902